

SOCIÉTÉ AMICALE
DES ANCIENS
ÉLÈVES
DE
L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE
DE SAINT-CLOUD

Fondée à Saint-Cloud le 2 Juillet, 1885

QUATORZIÈME RÉUNION GÉNÉRALE ANNUELLE
(Bulletin de Décembre 1896)

PARIS
ALCIDE PICARD ET KAAH
ÉDITEURS DE LA SOCIÉTÉ DES ANCIENS ÉLÈVES DE SAINT-CLOUD
41, RUE SOUFFLOT, 41

1896

AVIS

Les cotisations sont exigibles, aux termes de l'art. 7 des Statuts, dans les quatre premiers mois de l'année; elles doivent étre envoyées à M. CHOPIN, Trésorier, professeur au Collège Chaptal, à Paris.

Le Conseil d'administration a proposé et l'Assemblée générale du 10 août 1885 a approuvé la mesure suivante : Les cotisations qui n'auront pas été payées dès la fin du mois d'avril seront recouvrées par la voie de la poste, dans la première quinzaine de mai, aux frais des sociétaires en retard.

MM. les Sociétaires dont l'adresse serait mal indiquée dans ce Bulletin sont priés de faire connaître leur adresse exacte au Secrétaire de la Société, M. TALLENT, surveillant général à l'École de Saint-Cloud.

Toutes les autres communications relatives à la Société sont adressées, soit au Secrétaire, à Saint-Cloud, soit au Président :

M. JALLAFFIER, 11, rue Say, Paris.

SOCIÉTÉ AMICALE

PG 31

DES ANCIENS

ÉLÈVES

DE

L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

DE SAINT-CLOUD

Fondée à Saint-Cloud le 2 Juillet 1885



QUATORZIÈME RÉUNION GÉNÉRALE ANNUELLE

(Bulletin de Décembre 1896)



PARIS

ALCIDE PICARD ET KAN

ÉDITEURS DE LA SOCIÉTÉ DES ANCIENS ÉLÈVES DE SAINT-CLOUD

11, RUE SOUFFLOT, 11

1896

SOCIÉTÉ AMICALE

DES

ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

DE SAINT - CLOUD

Fondée à Saint-Cloud, le 2 juillet 1883.



QUATORZIÈME RÉUNION GÉNÉRALE ANNUELLE

La Société amicale des anciens élèves de Saint-Cloud a tenu, le 8 août 1896, son assemblée générale annuelle, sous la présidence de M. Jalliffier, président du Conseil d'administration, assisté de MM. Lecoïnte, vice-président, Chopin (Victor), trésorier, Tallent, secrétaire, et Brémoud, membre du Conseil d'administration.

M. Jacoulet, Président d'honneur de la Société amicale, assistait à la réunion.

Étaient présents les trente-deux membres dont les noms suivent : MM. Abraham, Bascan, Baudry, Bazin, Bizouard, Bois, Bonnehon, Brémoud, Brunet, Chopin (Victor), Collotte, Desbordes, Desbrosses, Fleureau, François, Fusy, Guérin, Jalliffier, Lamaure, Lecoïnte, Legrand (Léopold), Lenoble, Marichal, Mary, Millardet, Mossot, Olive, Ozanne, Pagès, Regnaud, Restouin et Tallent.

Le Président souhaite la bienvenue aux membres de la Société qui assistent à la réunion. Il rappelle la grande perte que l'École a faite au mois d'avril dernier. M. Albert Chabrier a succombé au mal qui le minait depuis longtemps, et contre lequel il a courageusement lutté jusqu'au moment où ses forces ne lui ont plus permis de continuer ses conférences aux élèves de la section des sciences. Il possédait à un haut degré les qualités du professeur, sachant captiver ses élèves par le charme de son esprit et par l'affection qu'il leur témoignait; dans les examens, on était sûr de trouver en lui un juge éclairé, toujours bienveillant et toujours aimable. Le Président, au nom de la Société amicale, adresse à la famille de M. Chabrier l'hommage de notre respectueuse sympathie.

Le Président rappelle aussi que M. Coppinger, professeur d'anglais à l'École, a été nommé inspecteur général des langues vivantes, et, tout en regrettant pour l'École le départ de M. Coppinger, adresse au nouvel inspecteur général les félicitations de la Société.

— Lecture est ensuite donnée des comptes pour l'année 1895-1896, approuvés par le Conseil d'administration.

RAPPORT DU TRÉSORIER

Messieurs et chers Camarades,

J'ai la faveur de soumettre à votre approbation, au nom du Conseil d'administration, le compte des recettes et des dépenses de la Société, du 6 août 1895 au 8 août 1896.

I. — Recettes.

1 ^o Actif de la Société au 6 août 1895.		13887 35							
2 ^o Cotisations touchées dans l'exercice courant	<table border="0" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"> <tr> <td rowspan="2" style="font-size: 3em; vertical-align: middle;">{</td> <td>membres honoraires.</td> <td rowspan="2" style="font-size: 3em; vertical-align: middle;">}</td> <td rowspan="2" style="vertical-align: middle;">47 cotisations ordinaires . . . 190 »</td> </tr> <tr> <td>membres actifs.</td> <td rowspan="2" style="font-size: 3em; vertical-align: middle;">}</td> <td rowspan="2" style="vertical-align: middle;">17 cotisations d'entrée. . . . {1866 50 — ordinaires. . . }</td> </tr> </table>	{	membres honoraires.	}	47 cotisations ordinaires . . . 190 »	membres actifs.	}	17 cotisations d'entrée. . . . {1866 50 — ordinaires. . . }	2056 50
{	membres honoraires.		}			47 cotisations ordinaires . . . 190 »			
	membres actifs.	}		17 cotisations d'entrée. . . . {1866 50 — ordinaires. . . }					
3 ^o Reliquat versé par M. l'Econome et M. Tallent.			199 35						
4 ^o Remboursement d'une avance		100 »							
5 ^o Souscriptions recueillies après coup		61 »							
6 ^o Cinq trimestres de rentes.		200 »							
Total des recettes		<u>16504 20</u>							

II. — Dépenses.

1 ^o Secours accordés par le Conseil d'administration	200 »	
2 ^o Couronne déposée sur la tombe de M. Marot	80 »	
3 ^o Facture Picard et Kaan (Bulletin de décembre 1895)	215 »	
4 ^o Dépenses du Trésorier (frais de recouvrements)	37 »	
5 ^o Dépenses du Secrétaire.	<u>70 80</u>	
Total des dépenses.		602 80

Actif de la Société au 8 août 1896. 15901 40

Cet actif se décompose ainsi :

1 ^o Montant du titre de rente.	5081 35	
2 ^o Montant du livret de la Caisse nationale d'épargne.	10000 »	
3 ^o En caisse.	<u>820 05</u>	
Total égal.		<u><u>15901 40</u></u>

Pour mémoire, restent dues : 4 cotisations d'entrée.
 — — 30 — ordinaires.

— Le Président donne ensuite lecture d'une proposition de modification aux statuts de la Société, présentée par MM. Reynaud et Bugnard (de Privas), ainsi formulée :

Les soussignés... considérant,

1° Que la Société n'étant pas et ne pouvant pas devenir, à cause du petit nombre de ses membres, une société de secours mutuels, n'a aucun intérêt à l'augmentation rapide de son capital.

2° Qu'à l'origine, les cotisations avaient été fixées aux taux actuels, pour que, faute de ressources suffisantes, la publication d'un bulletin ne fût pas trop retardée; que la même considération avait fait admettre une cotisation d'entrée plus élevée que les cotisations suivantes;

3° Que d'après le dernier « Rapport du trésorier », les recettes de l'année 1894-1895 ont dépassé 2000 francs, tandis que les dépenses correspondantes n'ont pas atteint 800 francs; de sorte que l'actif de la Société s'est trouvé augmenté de 1236 francs en une seule année,

Proposent que les articles 5 et 6, parag. 4, des statuts actuels soient remplacés par les suivants :

Art. 5. — Sera admise comme membre honoraire toute personne qui versera une cotisation annuelle d'au moins 5 francs, ou une somme de 50 francs en une seule fois.

Art. 6. — Les ressources de la Société se composent :

1° Des cotisations des membres actifs fixées à 3 francs par an.

2° (Pas de modifications.)

— Lecture est encore donnée d'une lettre de M. Combes, inspecteur primaire à Saint-Girons, demandant d'employer les fonds de la Société autrement et plus utilement qu'en secours, et proposant de faire paraître un bulletin au moins trimestriel.

— Après une discussion de laquelle il ressort que nous avons déjà soulagé bien des infortunes en envoyant des secours en argent aux anciens élèves malades et aux veuves des camarades décédés, et que si les demandes de secours sont encore assez rares, il faut s'attendre à ce qu'elles deviennent plus nombreuses lorsque l'âge moyen des membres de la Société sera plus élevé, la réunion décide de rejeter la proposition de MM. Reynaud et Bugnard.

D'autre part, rien ne s'oppose à ce que le Bulletin de la Société devienne d'abord semestriel, bien qu'un premier essai dans ce sens n'ait pas réussi. Ceci dépend de la bonne volonté des sociétaires, car le Bulletin, comme le fait remarquer M. Combes, pourrait compter autant de rédacteurs que d'abonnés, et ce sont précisément les rédacteurs qui font défaut.

— Il est ensuite procédé à l'élection de trois membres du Conseil d'administration en remplacement de MM. Brémond, Proix et Simonnot, qui constituent le tiers sortant.

Les bulletins envoyés par correspondance étant au nombre de 81 et les votants présents au nombre de 28, le nombre total des bulletins est de 109.

Ont obtenu :

MM. SIMONNOT.	103 voix.	—	Elu.
PROIX.	100	—	Elu.
BRÉMOND.	81	—	Elu.
MOUCHET.	9	—	
DESBROSSES.	6	—	
GUILLAUME.	5	—	
Divers.	2 ou 4	voix.	

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à midi.

Après la séance, le Conseil d'administration s'est réuni et a constitué son bureau ainsi qu'il suit pour l'année 1896-1897 :

<i>Président.</i>	M. JALLIFFIER.
<i>Vice-Président</i>	M. LECOINTE.
<i>Trésorier.</i>	M. CHOPIN (VICTOR).
<i>Secrétaire.</i>	M. TALLENT.

La séance de l'assemblée générale a été suivie d'un déjeuner servi, suivant la coutume, dans le réfectoire de l'Ecole. Suivant la coutume aussi, le banquet a été très gai, et si nous avons exprimé un regret, c'est celui de voir qu'il n'a pas été possible à un grand nombre d'entre nous de venir y assister.



NOTICE NÉCROLOGIQUE

ALBERT CHABRIER (Membre honoraire).

L'Ecole de Saint-Cloud a eu la douleur de perdre M. Chabrier le 16 avril 1896. Le jour des obsèques, dans le nombreux cortège des amis que M. Chabrier comptait dans la littérature et dans l'enseignement, une délégation des élèves de l'Ecole rendait les derniers devoirs à celui qui avait su les séduire par son brillant enseignement et « se faire aimer d'eux parce qu'il les aimait ».

Sur la tombe de M. Chabrier, M. Gazeau, proviseur du lycée Louis-le-Grand, a retracé la brillante carrière de son collaborateur; M. Jacoulet a dit la perte que l'Ecole de Saint-Cloud et l'enseignement primaire ont faite; M. Boutroux a parlé au nom des amis de M. Chabrier, et un ancien élève du lycée Louis-le-Grand au nom de ses camarades. Nous reproduisons les paroles prononcées par M. Jacoulet.

Messieurs,

On vient de vous dire ce qu'a été M. Chabrier comme professeur de l'enseignement secondaire, avec quelle autorité et avec quelle distinction il occupait l'une des premières chaires de l'un des premiers lycées de Paris, et quelle perte c'est pour l'Université que la disparition d'un tel maître.

Au nom d'un enseignement plus modeste, au nom de l'École de Saint-Cloud, de ses professeurs et de ses élèves, en mon nom personnel aussi, j'apporte à mon tour sur cette tombe, avec mes suprêmes adieux, le tribut de nos justes regrets et l'expression de notre profonde douleur.

M. Chabrier appartenait à l'École de Saint-Cloud depuis sa fondation, c'est-à-dire depuis bientôt quinze ans. Il faisait partie de cette phalange de maîtres d'élite que la fortune — secourable alors! — groupa dès l'origine autour du directeur de cette École, phalange, hélas! plus d'une fois entamée déjà et dans les rangs de laquelle la mort semble choisir les meilleurs. Ce fut d'abord P. Boiteau, frappé dès les premiers jours; puis ce pauvre et cher Bigot, cette âme vaillante dans un corps misérable; puis Marot, ce maître éprouvé, ce guide si solide et si sûr; puis, il y a quelques jours à peine, M. Marion, ce doux penseur, ce philosophe aimable que la maladie éloigna de nous, sans nous séparer jamais. Et c'est aujourd'hui le tour de celui qui fut pour nous un collaborateur précieux et un ami très cher. Toutes ces pertes, nous les avons douloureusement ressenties; et, cependant, dans l'amertume de nos regrets, ce nous est une consolation — une triste consolation — de penser que la mort seule a pu dénouer les liens qui nous ont uni à ces vaillants ouvriers de la première heure.

A ceux qui restent, la vie de M. Chabrier pourrait, s'il en était besoin, servir d'enseignement et d'exemple, car cette vie, toute d'honneur et de travail, fut entièrement consacrée au culte des lettres, à l'accomplissement du devoir professionnel, et, si j'ose pénétrer dans son intimité, à la pratique de toutes les vertus familiales.

Son talent de professeur était grand. Chargé de l'enseignement de la littérature aux élèves de la section des sciences, il eut à vaincre les difficultés que connaissent bien la plupart de ceux qui m'écoutent. Ces difficultés, il les surmonta, dès l'abord, à force de bonne grâce, d'ingéniosité, de souplesse dans sa méthode. A ces élèves absorbés par d'autres études il essaya de faire partager son admiration pour les grands génies de notre littérature; et il y réussit, parce qu'il savait frapper les imaginations, remuer les esprits et, ce qui est encore le plus sûr moyen, échauffer et émouvoir les cœurs. C'est en se faisant aimer lui-même, qu'il leur fit aimer les belles choses qu'il leur enseignait, et il se fit aimer d'eux parce qu'il les aimait, parce qu'il savait se mettre à leur portée, ou mieux parce qu'il les élevait jusqu'à lui et que dans ses beaux élans d'enthousiasme il les emportait jusque vers ces sommets qui lui étaient familiers.

Il leur donnait aussi, il nous donnait à tous ce salutaire exemple de ne jamais compter avec la peine, pas même avec la douleur. Combien de fois ne l'avons-nous pas vu se raidir contre le mal qui le minait! Combien de fois ne lui avons-nous pas conseillé — inutilement, hélas! — de se ménager, de prendre du repos! Ses élèves voyaient bien, eux aussi, quelle lutte il soutenait contre la souffrance, et leur respect, comme leur reconnaissance s'en trouvaient accrus.

Si nous mettions à haut prix le talent de M. Chabrier, et si nous admirions sa force d'âme, nous l'aimions pour la grande bonté de son cœur et pour sa haute valeur morale. Tous n'ont pas su ce que, sous une fière

réserve, il cachait de sentiments généreux et délicats. De même qu'il se raidissait contre la souffrance, espérant tromper ainsi la vigilance inquiète des siens et de ses amis, de même, par une sorte de pudeur virile, il déroba aux regards ce qu'il y avait de meilleur en lui, les sentiments qui lui faisaient le plus d'honneur, les émotions qui le remuaient le plus profondément. Mais nous, à qui, plus d'une fois, il voulut bien ouvrir ce cœur et nous permettre d'y lire les joies et les tristesses dont il vivait... dont il mourait plutôt; nous qui avons connu ses enthousiasmes pour tout ce qui est noble et beau, et ses haines vigoureuses pour tout ce qui est laid et bas; nous, enfin, qui avons pu juger de quelle tendresse infinie il enveloppait ses enfants, de quel culte il entourait l'admirable compagne qui fut l'orgueil et la joie de sa vie, et qui l'eût arraché à la mort, si la mort pouvait lâcher sa proie; — nous qui savions toutes ces choses, nous n'avons pas été surpris, quand nous avons appris que ce pauvre cœur usé avait cessé de battre et de souffrir.

Et de tout cela, de ce maître à la parole chaude et colorée, de cet homme à qui aucun des dons qui séduisent n'avait été refusé, de cet ami rare, de ce chef de famille adoré et si nécessaire encore, il ne reste plus rien, si ce n'est un exemple pour nous enseigner à bien vivre, un cher souvenir que nous garderons pieusement, et, planant au-dessus de ce grand deuil, l'invincible espérance, plus forte que la douleur et plus forte que la mort.



CHRONIQUE (Décembre 1895-Décembre 1896)

Changements :

- MM. ARNOULD, professeur à l'Ecole primaire supérieure de Saint-Junien, professeur à l'Ecole primaire supérieure de Rue.
BAILLY, élève sortant de Saint-Cloud, directeur de l'Ecole annexe à l'Ecole normale de Limoges.
BASCAN, professeur à l'Ecole normale de Lagord, professeur à l'Ecole normale de Caen.
BASTIEN, élève sortant de Saint-Cloud, professeur à l'Ecole normale d'Ajaccio.
BÉCAM, inspecteur primaire à Lamballe, professeur à l'Ecole normale de Saint-Brieuc.
BÉNARD, boursier de langues vivantes, professeur à l'Ecole normale de Lagord.
BERGER, professeur à l'Ecole normale d'Amiens, professeur d'anglais au lycée de Toulouse.
BON, professeur à l'Ecole normale d'Aurillac, professeur à l'Ecole normale de Lyon.
BONNEHON, inspecteur primaire à Bourges, inspecteur primaire à Chartres.

- MM. BOUCHON, professeur à l'Ecole normale de Lyon, inspecteur primaire à Bonneville.
- BOUVIER, élève sortant de Saint-Cloud, professeur à l'Ecole primaire supérieure de Villers-Bretonneux.
- BRASSART, professeur à l'Ecole normale de Parthenay, professeur à l'Ecole normale de Saint-Brieuc.
- BRÉMOND, directeur de l'Ecole normale d'Albertville, directeur de l'Ecole normale d'Auxerre.
- BUGNARD (André), élève sortant de Saint-Cloud, professeur à l'Ecole primaire supérieure de Craonne.
- CHOLET, élève sortant de Saint-Cloud, professeur à l'Ecole normale de Bonneville.
- COLIN, élève sortant de Saint-Cloud, professeur à l'Ecole primaire supérieure de la Ferté-Macé.
- CORNUEL, élève sortant de Saint-Cloud, professeur à l'Ecole normale de Bourges.
- DELAGE, professeur à l'Ecole normale d'Angoulême, inspecteur primaire à Baugé.
- DELAHAYE, professeur à l'Ecole normale de Tulle, professeur à l'Ecole normale de Laval.
- DELÉPÉE, professeur à l'Ecole normale d'Albertville, professeur à l'Ecole normale de Melun.
- DELSERIÈS (Amédée), professeur à l'Ecole normale de Gap, inspecteur primaire à Saint-Claude.
- DESBORDES, professeur à l'Ecole normale de Laval, professeur à l'Ecole normale de Clermont-Ferrand.
- DEVINAT, directeur de l'Ecole normale de Lyon, directeur de l'Ecole normale de la Seine.
- DOUCHEZ, économiste de l'Ecole normale de Douai, économiste de l'Ecole normale de la Seine.
- ESTIENNE, directeur de l'Ecole normale d'Alger, directeur de l'Ecole normale d'Orléans.
- EVANNO, en congé, professeur à l'Ecole primaire supérieure de Concarneau.
- FÉLISAZ, inspecteur primaire à Bagnères-de-Bigorre, inspecteur primaire à Trévoux.
- FIANCÉ, professeur à l'Ecole normale de Guéret, professeur à l'Ecole normale de Beauvais.
- FLOTTE, élève sortant de Saint-Cloud, professeur à l'Ecole normale de Montpellier.
- FRANÇOIS, élève sortant de Saint-Cloud, professeur à l'Ecole primaire supérieure d'Ambert.
- GAULOT, professeur à l'Ecole normale de Saint-Brieuc, professeur à l'Ecole normale d'Albertville.
- GAY, en congé, professeur à l'Ecole normale de Laval.
- GIRAUD, professeur à l'Ecole normale de Châlons, professeur à l'Ecole normale d'Angoulême.
- GIROD, inspecteur primaire à Albertville, dir. de l'Ecole norm de Gap.

- MM. GROS, professeur à l'École normale de Clermont-Ferrand, inspecteur primaire à Mauriac.
- GUÉRIMAND, professeur à l'École normale de Grenoble, inspecteur primaire à Albertville.
- HARTENBERGER, professeur à l'École nationale professionnelle de Vierzon, professeur à l'École normale de Lyon.
- HANDEROY, inspecteur primaire à Mauriac, inspecteur primaire à Montargis.
- JACQUEMARD, élève sortant de Saint-Cloud, professeur à l'École primaire supérieure d'Aubeterre.
- JAUBERTIE, élève sortant de Saint-Cloud, professeur à l'École primaire supérieure de Château-du-Loir.
- JEAN, inspecteur primaire à Beaume-les-Dames, inspecteur primaire à Châlon-sur-Saône.
- LAUGIER, inspecteur primaire à Embrun, inspecteur primaire à Montbrison.
- LEJEUNE, directeur de l'École normale de Tulle, directeur de l'École normale de Lyon.
- LEPAPE, professeur à l'École Arago, professeur au Collège Chaptal.
- LEPEINTRE, élève sortant de Saint-Cloud, professeur à l'École normale d'Alger.
- LEPOINTE, boursier de langues vivantes, professeur à l'École normale de Châlons.
- LE TEMPLIER, professeur à l'École normale de Rouen, inspecteur primaire à Thiers.
- LIODON, directeur de l'École normale de Mende, directeur de l'École normale de Commercy.
- MASSÉ, inspec. primaire à la Martinique, inspecteur primaire à Agen.
- MATHIEU (Antoine), directeur de l'École normale de Gap, directeur de l'École normale de Bourges.
- MATHIEU (Louis), inspecteur primaire à Montceau-les-Mines, directeur de l'École normale de Bonneville.
- MILLEROT, professeur à l'École normale d'Amiens, inspecteur primaire à Moutiers.
- MORIZOT, professeur à l'École normale de Lons-le-Saunier, directeur de l'École annexe à l'École normale de Mâcon.
- MOULET, boursier de langues vivantes, professeur à l'École normale de Laon.
- MOY, élève sortant de Saint-Cloud, directeur de l'École annexe à l'École normale d'Alger.
- NICOLAS (François), professeur à l'École normale d'Auxerre, professeur à l'École normale de Dijon.
- OLIVE, inspecteur primaire à Mende, directeur de l'École normale de Mende.
- PACOTTE, professeur à l'École normale de Melun, professeur à l'École normale d'Aurillac.
- PELLUET, élève sortant de Saint-Cloud, professeur à l'École normale de Savenay.

- MM. PERRIN (Gabriel), professeur à l'Ecole normale du Puy, professeur, chargé de la direction de l'Ecole normale de Guéret.
PERRIN (Jules), professeur à l'Ecole normale de Beauvais, professeur à l'Ecole normale de Tulle.
PETIT (Charles), inspecteur primaire à Pontarlier, inspecteur primaire à Beaume-les-Dames.
PIERSON, boursier de langues vivantes, professeur à l'Ecole normale d'Albertville.
PIFFAULT, élève sortant de Saint-Cloud, professeur à l'Ecole primaire supérieure de Mézières.
POIREL, inspecteur primaire à Thonon, directeur de l'Ecole normale de Belfort.
PROT, en congé, directeur de l'Ecole annexe à l'Ecole normale de Lava.
RIGNAULT, professeur à l'Ecole normale de Foix, professeur à l'Ecole normale de Lons-le-Saunier.
RISSON, professeur à l'Ecole normale de Montpellier, inspecteur primaire à Oloron.
ROUDIL, en congé, professeur à l'Ecole normale d'Ajaccio.
ROYER, boursier de langues vivantes, professeur à l'Ecole normale de Beauvais.
SALLES, professeur à l'Ecole normale de Rodez, inspecteur primaire à Nontron.
SÉJOURNÉ, directeur de l'Ecole normale d'Auch, directeur de l'Ecole normale de Parthenay.
SENICOURT, en congé, professeur à l'Ecole primaire supérieure de Givet.
SIMIAND, directeur de l'Ecole normale de Bonneville, directeur de l'Ecole normale de Montbrison.
VIGNERAS, professeur à l'Ecole normale d'Agen, professeur à l'Ecole normale de Rodez.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES

- M. Edmond PERRIER a été promu au grade d'Officier de la Légion d'honneur, à l'occasion du centenaire de la création de l'Institut.

Ont été nommés Officiers de l'Instruction publique :

- MM. BIDAULT, professeur à l'Ecole normale de Beauvais.
ESTIENNE, directeur de l'Ecole normale d'Alger.
JEAN, inspecteur primaire à Beaume-les-Dames.
LAMAURE, directeur des travaux manuels à l'Ecole normale de Saint-Cloud.
SIGWALT, professeur d'allemand au lycée Michelet et à l'Ecole normale de Saint-Cloud.
VERNAELDE, professeur de chant à l'Ecole normale de Saint-Cloud.

Ont été nommés Officiers d'Académie :

- MM. AGCARY, professeur à l'École normale de Bonneville.
BAUDRY, professeur à l'École normale de Rouen.
BEC, inspecteur primaire à Murat.
BENOIT, inspecteur primaire à Quimperlé.
BOURGOIN, professeur à l'École normale de Bourges.
BOUVIER, professeur à l'École normale de Grenoble.
CHANTICLAIRE, inspecteur primaire à Ussel.
CHEVALLIER, directeur de l'École pratique d'industrie de Rouen.
DANTONEL, professeur à l'École normale d'Auxerre.
DUPUY, professeur à l'École normale de Loches.
DRIAULT, professeur d'histoire au lycée d'Orléans.
FUSY, inspecteur primaire à Vendôme.
JULLY, inspecteur du travail manuel à Paris.
MAHUET, directeur de l'École normale de Constantine.
MOREAU, professeur à l'École normale de Varzy.
TOUSSAINT, inspecteur primaire à Dinan.
VERNAY, inspecteur primaire à Aubenas.

RÉCOMPENSES

MM. ARNOULD (à Saint-Junien), BIDAULT et PERRIN (à Beauvais), CHAUX (à la Roche-sur-Yon), CHAUMIEN (à Poitiers), ESCANDE (à Cahors), FALLOURD (à Foix), LACROIX (à Montbrison), ont obtenu des diplômes d'honneur pour l'enseignement des adultes en 1896; et MM. AMELINE (à Périgueux), DELAHAYE et LEHER (à Tulle), SALLES (à Nontron), des lettres de félicitation pour ce même enseignement.

La Société de topographie de France a décerné des récompenses aux élèves dont les noms suivent, pour leurs travaux topographiques exécutés sous la direction de M. le chef de bataillon Lanrezac, professeur de topographie à l'École normale de Saint-Cloud :

Volume :	MM. CLARETON. PETIT. MESSAGER.
4 ^{re} mention :	MM. BEAUFILS. DUBOIS.

EXAMENS

Certificat d'aptitude au professorat des Ecoles normales
(Session de juillet 1896.)

Ordre des sciences.

MM BAILLY (Jean).	MM. JACQUEMARD.
BOUVIER (Louis).	JAUBERTIE.
BUGNARD (André).	MOY.
COLIN.	PIFFAULT.
FREYCHET.	

Ordre des lettres.

MM. CARON.
CORNUEL.
DELAHAYE.
FLOTTE.
LEPEINTRE.

MM. MUS.
PELLUET.
PUECH.
ROLLAND.

Certificat d'aptitude à l'enseignement du travail manuel.

MM. BAILLY (Jean).
FREYCHET.
GIGUET.

MM. HEUBERT.
PIFFAULT.

MM. GIGUET et PIFFAULT ont obtenu, en outre, la mention facultative du dessin d'ornement.

Certificat d'aptitude à l'enseignement des langues vivantes dans les Ecoles normales.

Allemand : MM. LEPOINTE.
MOULET.
Anglais : MM. BÉNARD.
LEGRAND (Florentin).

Certificat d'aptitude à l'enseignement du chant dans les Ecoles normales.

MM. BASTIEN.
COLIN.

Certificat d'aptitude à l'inspection primaire.
(Sessions de février et d'octobre 1896.)

MM. BOUCHON (Auguste).
BROSSOLETTE.
DELAGE.
LAMBORJON.
LÉPINE.

MM. LOTTIN.
MILLEROT.
PARANT.
SALLES.
SAUNIER.

Certificat d'aptitude à l'enseignement des langues vivantes dans les Lycées et Collèges.

Anglais : M. BAUD.

Agrégation des Lycées pour la langue anglaise.

MM. BERGER.
DESSAGNES.

Doctorat ès sciences.

M. CAUSARD, de la promotion de mars 1882, a soutenu, le 25 avril 1896, devant la Faculté des sciences de Paris, deux thèses pour obtenir le grade de docteur ès sciences naturelles, sur les sujets suivants ;

Première thèse. — Recherches sur l'appareil circulatoire des Ara-néides.

Deuxième thèse. — Propositions données par la Faculté.

M. Causard a été déclaré digne du grade de docteur ès sciences naturelles, avec la mention honorable.

—M. GRAVIER, de la promotion de 1885, a soutenu, le 24 novembre 1896, devant la Faculté des sciences de Paris, deux thèses pour obtenir le grade de docteur ès sciences naturelles, sur les sujets suivants :

Première thèse. — Recherches sur les Phyllodociens.

Deuxième thèse. — Propositions données par la Faculté.

M. Gravier a été déclaré digne du grade de docteur ès sciences naturelles, avec la mention très honorable.

NOUVELLES DIVERSES

M. COPPINGER, professeur d'anglais à l'École de Saint-Cloud, a été nommé inspecteur général des langues vivantes. Il a été remplacé à l'École par M. Morel, professeur au lycée Montaigne.

M. REBELLIAU, déjà chargé de conférences de littérature à l'École de Saint-Cloud, a été nommé professeur de littérature pour la section des sciences, en remplacement de M. Chabrier, décédé.

MARIAGES

Nous portons à la connaissance de nos camarades les mariages de :
MM. DESCHAMPS, directeur de l'École primaire centrale de Saint-Denis (île de la Réunion).

GÉRARD, inspecteur primaire à Saint-Jean-de-Maurienne.

GIRAUD, professeur à l'École normale d'Angoulême.

LABORDE-SACAZE, professeur au Collège Chaptal.

LENOBLE, professeur à l'École normale de Valence.

MOULET, professeur à l'École normale de Laon.

SOREAU, professeur à l'École normale d'Orléans.

AVIS

Je suis assuré que cette année, pas plus que les années précédentes, les anciens élèves de l'École n'oublieront pas leur directeur à l'occasion du 1^{er} janvier. Je les en remercie cordialement à l'avance et leur adresse, avec mes remerciements, la nouvelle assurance des sentiments que j'ai pour eux et qu'ils connaissent bien. Moyennant ce, je les prie de me dispenser d'en confier l'expression à une banale carte de visite. Ils commencent à être vraiment trop !

E. J.

Le président du Conseil d'administration de la Société amicale envoie aux membres de la Société ses souhaits de bonne année, et les prie de les accepter comme une réponse à leur carte de visite.

R. J.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE

LA SOCIÉTÉ AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DE SAINT-CLOUD

<i>Président.</i>	M. JALLIFFIER.
<i>Vice-Président.</i>	M. LECOINTE.
<i>Trésorier.</i>	M. CHOPIN (Victor).
<i>Secrétaire.</i>	M. TALLENT.
<i>Membres.</i>	} MM. BRÉMOND. LEFEBVRE. PROIX. REBIÈRE. SIMONNOT.

LISTE

DES MEMBRES DÉCÉDÉS DE LA SOCIÉTÉ

MM.

1881. **Vergier**, décédé à Privas, le 4 novembre 1883.
Oct. 82. **Salviat**, décédé à Cours-de-Pile (Dordogne).
Mars 82. **Journet** (Michel), décédé à Puycerda (Espagne), le 9 septembre 1885.
M. H. **Boiteau** (Paul), décédé à Paris, le 11 juillet 1886.
Mars 82. **Père** (Albert), décédé à Lescar, le 12 septembre 1889.
Oct. 82. **Robert** (Louis), décédé à Draguignan, le 2 janvier 1890.
1884. **Dancer**, décédé à Saint-Galmier, le 17 septembre 1890.
Mars 82. **Cléau** (Jean-Marie), décédé à Angoulême, le 4 décembre 1890.
1889. **Thiébaut**, décédé à Wiener-Neustadt (Autriche), le 19 août 1892.
1887. **Goyet**, décédé à Saint-Fraimbault, le 13 décembre 1892.
1883. **Deramond**, décédé à Bagnères-de-Bigorre, le 1^{er} mars 1893.
1885. **Hurtault**, décédé à Lyon, le 26 juin 1893.
1887. **Benoist**, décédé au Caire (Égypte), le 14 juillet 1894.
1887. **Lorans**, décédé à Noyal (Morbihan), le 11 février 1895.
M. H. **Marot**, décédé à Paris, le 12 avril 1895.
M. H. **Chabrier**, décédé à Paris, le 16 avril 1896.
-

LISTE GÉNÉRALE

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

DES 396 MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ AU 15 DÉCEMBRE 1896

Promotion
ou Membres ho-
noraires (M. H.)

MM.

- M. H. **Abraham**, économiste de l'École de Saint-Cloud.
 1885. **Accary**, professeur à l'École normale de Bonneville.
 1890. **Achard**, professeur à l'École nationale professionnelle de Voiron.
 Mars 82. **Adam (Henri)**, directeur de l'École primaire supérieure de Decize.
 1890. **Adam (Louis)**, professeur à l'École nationale professionnelle d'Armentières.
 1892. **Adde**, professeur à l'École normale de Vannes.
 1883. **Ameline**, inspecteur primaire à Périgueux.
 1885. **André**, inspecteur primaire à Montmorillon.
 1886. **Arnould**, professeur à l'École primaire supérieure de Rue (Somme).
 1883. **Aubaud**, professeur à l'École normale de Grenoble.
 1890. **Aubisse**, professeur à l'École normale d'Auxerre.
 1892. **Auriol**, professeur d'École normale en congé.
 Mars 82. **Baccus**, professeur à l'École normale du Caire (Égypte).
 Oct. 82. **Baille**, inspecteur primaire à Tunis.
 1895. **Bailly (Adrien)**, élève de 4^{re} année à l'Ec. norm. de St-Cloud.
 1894. **Bailly (Jean)**, directeur de l'École annexe à l'École normale de Limoges.
 1890. **Bakhoume**, professeur à l'École normale du Caire (Égypte).
 Mars 82. **Balland**, inspecteur primaire au Puy.
 1890. **Baradel**, professeur à l'École normale de Laon.
 1896. **Barat**, élève de 1^{re} année à l'École normale de Saint-Cloud.
 1886. **Barcus**, professeur à l'École normale de Cahors.
 1881. **Barrier**, directeur de l'École normale de Poitiers.
 1888. **Barthet**, professeur à l'École normale de Perpignan.
 1888. **Bascan**, professeur à l'École normale de Caen.
 1894. **Bastien**, professeur à l'École normale d'Ajaccio.
 1891. **Baud**, professeur à l'École normale d'Arras.
 1884. **Baudry**, professeur à l'École normale de Rouen.
 1884. **Bavière**, professeur à l'École primaire supérieure d'Hénin-Liétard (Pas-de-Calais).
 1895. **Bay**, élève de 2^e année à l'École normale de Saint-Cloud.
 1883. **Bazin**, directeur de l'École primaire supérieure de Charleville.
 1890. **Beaudroux**, professeur à l'École normale de Lagord.
 1895. **Beaufils**, élève de 2^e année à l'École normale de Saint-Cloud.
 1884. **Bec**, inspecteur primaire à Murat.
 Oct. 82. **Bécam**, professeur à l'École normale de Saint-Brieuc.

1894. **Bénard**, professeur à l'École normale de Lagord.
 1885. **Benoît**, inspecteur primaire à Quimperlé.
 1889. **Berger**, professeur d'anglais au lycée de Toulouse.
 1884. **Berson**, professeur à l'École normale de Caen.
 1885. **Berthonneau**, inspecteur primaire à Boussac.
 1891. **Bertin**, professeur à l'École normale de la Sauve.
 M. H. **Bertrand** (Diogène), inspecteur général de l'Université, rue
 Treilhard, 21 (Paris).
 1891. **Besnard**, professeur à l'École normale de la Seine.
 1887. **Bessé**, professeur à l'École normale de Versailles.
 1883. **Bidart**, professeur à l'École normale de Dax.
 1881. **Bidault**, professeur à l'École normale de Beauvais.
 1884. **Bizonard**, directeur de l'École primaire supérieure d'Elbeuf.
 1893. **Bois**, professeur à l'École normale de Parthenay.
 1887. **Boitiat**, inspecteur primaire à Loches.
 1888. **Bolelli**, professeur à l'École normale d'Ajaccio.
 1891. **Bon**, professeur à l'École normale de Lyon.
 Oct. 82. **Bonnehon**, inspecteur primaire à Chartres.
 1895. **Bontaut**, élève de 2^e année à l'École normale de Saint-Cloud.
 1881. **Boucheron**, directeur de l'École normale de Nancy.
 1887. **Bouchon** (Auguste), inspecteur primaire à Bonneville.
 1886. **Bouchon** (Paul), professeur à l'École normale de Charleville.
 1881. **Bouffandeau**, directeur de l'École normale de Douai.
 M. H. **Bougueret**, professeur de dessin au lycée Saint-Louis et à
 l'École norm. de St-Cloud, boul. de Montmorency, 25 (Paris).
 1896. **Bourdin**, élève de 4^{re} année à l'École normale de Saint-Cloud.
 1883. **Bourgoin**, professeur à l'École normale de Bourges.
 1881. **Bousquet**, directeur de l'École normale de Nice.
 1881. **Bouvier** (Eugène-Louis), professeur au Muséum d'histoire na-
 turelle, 39, rue Claude-Bernard (Paris).
 1894. **Bouvier** (Louis), professeur à l'École primaire supérieure de
 Villers-Bretonneux (Somme).
 1885. **Bouvier** (Louis-Antoine), profes. à l'École norm. de Grenoble.
 1896. **Boyadjian**, élève de 4^{re} année à l'École normale de Saint-Cloud.
 1890. **Brassart**, professeur à l'École normale de Saint-Brieuc.
 Mars 82. **Brémond**, directeur de l'École normale d'Auxerre.
 1885. **Bridelance**, professeur à l'École normale de Douai.
 Oct. 82. **Brisset**, inspecteur primaire à Saint-Nazaire.
 1890. **Brossolette**, professeur à l'École normale de Lyon.
 1885. **Brun**, directeur de l'École primaire supérieure de Beaucaire.
 1888. **Brunet**, professeur à l'École normale de Lagord.
 1894. **Bugnard** (André), professeur d'École primaire supérieure en
 congé.
 1890. **Bugnard** (Victor), professeur à l'École normale de Foix.
 M. H. **Buisson**, directeur honoraire de l'Enseignement primaire,
 professeur à la Sorbonne.
 1888. **Bunlet**, inspecteur primaire à Castellane.
 1883. **Cahier**, professeur à l'École normale de Cahors.

1894. **Caron**, boursier de langues vivantes à Gotha.
1890. **Carpentier**, instituteur suppléant à Oran (Algérie).
Mars 82. **Causard**, professeur au lycée d'Aix.
1883. **Cayasse**, inspecteur primaire à Issoudun.
Oct. 82. **Cestac**, inspecteur primaire au Vigan.
1889. **Châlon**, professeur à l'École normale de Mirecourt.
1886. **Chantclair**, inspecteur primaire à Ussel.
1885. **Charff**, professeur à l'École normale de Charleville.
1887. **Charlet**, inspecteur primaire à Gap.
1884. **Charton**, inspecteur primaire à Cosne.
1887. **Chaumien**, directeur de l'École primaire supérieure de Poitiers.
1886. **Chauvet**, inspecteur primaire à Paimbœuf.
Mars 82. **Chaux**, inspecteur primaire à la Roche-sur-Yon.
1887. **Chevalley** (Abel), professeur à l'École normale du Caire (Egypte).
1891. **Chevalley** (Charles), professeur à l'École normale du Caire (Egypte).
Mars 82. **Chevallier**, directeur de l'École pratique d'industrie de Rouen.
1894. **Cholet**, professeur à l'École normale de Bonneville.
1886. **Chollet**, professeur à l'École normale de Clermont-Ferrand.
1890. **Chopin** (Jules), professeur à l'École normale de Bourg.
1885. **Chopin** (Victor), professeur au Collège Chaptal (Paris), membre du Conseil d'administration.
1883. **Clairay**, professeur à l'École normale de Quimper.
1895. **Clareton**, élève de 2^e année à l'École normale de Saint-Cloud.
1894. **Colin**, professeur à l'École primaire supérieure de la Ferté-Macé (Orne).
1889. **Collotte**, professeur à l'École normale de Lescar.
1887. **Combes**, inspecteur primaire à Saint-Girons.
M. H. **Compayré**, recteur de l'Académie de Lyon.
1884. **Connesson**, inspecteur primaire à Laon.
M. H. **Coppinger**, inspecteur général des langues vivantes, rue des Saints-Pères, 5 (Paris).
1887. **Corbineau**, professeur à l'École normale d'Angers.
1894. **Cornuel**, professeur à l'École normale de Bourges.
Mars 82. **Cornut**, directeur de l'École primaire supérieure de Bordeaux.
1895. **Couillet**, élève de 2^e année à l'École normale de Saint-Cloud.
1889. **Cuminal**, professeur à l'École normale d'Orléans.
1881. **Curély**, directeur de l'École normale de Charleville.
1885. **Dantonel**, professeur à l'École normale d'Auxerre.
Mars 82. **Davin**, inspecteur primaire à Montélimar.
1888. **Deghilage**, inspecteur primaire à Loudéac.
1884. **Delage**, inspecteur primaire à Baugé.
1893. **Delahaye**, professeur à l'École normale de Tulle.
1893. **Delannoy**, professeur à l'École primaire supérieure de Douai.
1893. **Delaperrière**, professeur à l'École primaire supérieure de Nantes.
1892. **Delépée**, professeur à l'École normale de Melun.

1887. Deleuzé, professeur à l'École normale de Constantine.
1886. Delsériès (Amédée), inspecteur primaire à Saint-Claude.
1884. Delsériès (Joseph), professeur à l'École normale d'Albertville.
1893. Demongeot, professeur à l'École prim. sup. de Valenciennes.
1891. Déplat, professeur à l'École normale de Savenay.
1895. Déprez, élève de 2^e année à l'École normale de Saint-Cloud.
M. H. Dereux, professeur de philosophie au lycée Henri IV et à l'École normale de Saint-Cloud, boulevard Saint-Michel, 80.
1886. Desbordes, professeur à l'École normale de Clermont.
1891. Desbrosses, professeur à l'École normale de la Seine.
1892. Deschamps, directeur de l'École primaire supérieure de Saint-Denis (Ile de la Réunion).
1891. Desparrain, professeur à l'École normale d'Alençon.
1888. Dessagnes, professeur au Collège d'Arras.
1888. Dessaudres, professeur à l'École normale de Laval.
1893. Devaux, professeur à l'École normale de Tunis.
1884. Devinat, directeur de l'École normale de la Seine, membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique.
Mars 82. Doré, directeur de l'École primaire supérieure d'Annonay.
Mars 82. Douchez, économiste à l'École normale de la Seine.
1896. Doumerc, élève de 1^{re} année à l'École normale de St-Cloud.
1883. Driault, professeur au lycée d'Orléans.
1889. Droit, professeur à l'École normale de Clermont-Ferrand.
1887. Dubarry, professeur à l'École normale de Périgueux.
1895. Dubois, élève de 2^e année à l'École normale de Saint-Cloud.
1883. Dubourdieu, professeur à l'École normale de la Sauve.
1887. Dubuisson, professeur à l'École normale de Rennes.
1891. Duchêne, professeur à l'École normale d'Albertville.
M. H. Ducoudray, prof. d'hist., en retraite, r. Bretonvilliers, 3 (Paris).
1885. Dupuy, professeur à l'École normale de Loches.
1881. Dussillol, directeur de l'École normale de la Sauve.
Mars 82. Duvoisin, inspecteur primaire à Ruffec.
M. H. East, proviseur de lycée, en retraite.
Mars 82. Escande, professeur à l'École normale de Cahors.
1884. Estienne, directeur de l'École normale d'Orléans.
1886. Etienne, inspecteur primaire à Saint-Sever.
1893. Evanno, professeur à l'École primaire supérieure de Concarneau (Finistère).
1895. Fahmi, élève de 2^e année à l'École normale de Saint-Cloud.
1887. Faivre, directeur de l'École prim. supér. d'Ernée (Mayenne).
1893. Fallourd, professeur à l'École normale de Foix.
1890. Farag, professeur à l'École polytechnique du Caire (Egypte).
1896. Fauchère, élève de 1^{re} année à l'École normale de Saint-Cloud.
1892. Faudry, professeur à l'École normale de Quimper.
1885. Félisaz, inspecteur primaire à Trévoux.
1884. Fénard, inspecteur primaire au Quesnoy.
Oct. 82. Ferrier, inspecteur primaire à Pondichéry (Indes françaises).
1892. Fèvre, boursier de langues vivantes à Leipzig.

1892. **Fiancé**, professeur à l'École normale de Beauvais.
1893. **Figarol**, professeur à l'École prim. supérieure de Montbrison.
Oct 82. **Finot**, professeur à l'École normale de Troyes.
1885. **Fleureau**, professeur à l'École normale d'Alger.
1884. **Fleury**, professeur à l'École normale de Rouen.
1894. **Flotte**, professeur à l'École normale de Montpellier.
1891. **Fontenaille**, professeur à l'École normale de Cahors.
1893. **François**, professeur à l'École primaire supérieure d'Ambert.
1894. **Freychet**, soldat.
1893. **Friry**, professeur à l'École primaire supérieure de Nancy.
1885. **Frixon**, professeur à l'École normale de Douai.
1895. **Froment**, élève de 2^e année à l'École norm. de Saint-Cloud.
1884. **Fusy**, inspecteur primaire à Vendôme.
1889. **Gambier**, professeur à l'École normale de Saint-Lô.
1886. **Garnier**, directeur de l'École primaire supérieure de Dôle.
1895. **Gau**, élève de 2^e année à l'École normale de Saint-Cloud.
1890. **Gaulot**, professeur à l'École normale d'Albertville.
1883. **Gegoux**, directeur de l'École primaire supérieure d'Aubin (Aveyron).
1893. **Gay**, professeur à l'École normale de Laval.
1896. **Gazarossian**, élève à l'École normale de Saint-Cloud.
1886. **Gendre**, professeur au Collège d'Auxerre.
1895. **Genillon**, élève de 2^e année à l'École norm. de Saint-Cloud.
1887. **Gérard**, inspecteur primaire à Saint-Jean-de Maurienne.
1894. **Giguet**, soldat au 28^e régiment d'infanterie, à Evreux.
1884. **Gilbert**, professeur à l'École normale de Nancy.
1888. **Gillard**, professeur à l'École normale de Toulouse.
1896. **Girard (Léon)**, élève de 1^{re} année à l'École normale de St-Cloud.
1891. **Girard (Louis)**, professeur à l'École normale de Montbrison.
1886. **Giraud**, professeur à l'École normale d'Angoulême.
Oct. 82. **Girod**, directeur de l'École normale de Gap.
1888. **Golfier**, étudiant au Muséum d'histoire naturelle.
Oct. 82. **Gombert**, professeur à l'École normale de Nancy.
Mars 82. **Gougère**, directeur de l'École normale de Rodez.
Oct. 82. **Goumon**, professeur à l'École normale de Caen.
1895. **Gourdon**, élève de 2^e année à l'École normale de Saint-Cloud.
M. H. **Gourraigne**, professeur au lycée Janson-de-Sailly et à l'École normale de Saint-Cloud, 44, rue Mozart (Paris).
1885. **Gravier**, préparateur à la Faculté des Sciences (Paris) et interrogateur de sciences naturelles à l'École de Saint-Cloud.
1888. **Gros**, inspecteur primaire à Mauriac.
1889. **Guérimand**, inspecteur primaire à Albertville.
1883. **Guérin**, 43, rue Saint-Denis, Asnières (Seine).
1883. **Guillaume**, professeur au collège Chaptal, Paris.
M. H. **Harris**, professeur honoraire, 7, rue Garancière, Paris.
1891. **Hartenberger**, professeur à l'École normale de Lyon.
1886. **Hassanine (Ismâïl)**, directeur de l'École secondaire d'Alexandrie (Égypte).

1888. **Hauduroy**, inspecteur primaire à Montargis.
1887. **Héreaux**, instituteur à Maure (Ardennes).
1892. **Heubert**, professeur à l'École normale de Mende.
1892. **Huin**, professeur à l'École normale de Commercy.
1888. **Humbert**, professeur à l'École normale de Constantine.
M. H. **Jacoulet**, inspecteur général de l'instruction publique, directeur de l'École normale de Saint-Cloud.
1894. **Jacquemard**, professeur à l'École primaire supérieure d'Aubeterre (Charente).
1896. **Jahan**, élève de 1^{re} année à l'École normale de Saint-Cloud.
M. H. **Jalliffier**, professeur d'histoire au lycée Condorcet et à l'École normale de Saint-Cloud, président du Conseil d'administration, rue Say, 44 (Paris).
1894. **Jaubertie**, professeur à l'École primaire supérieure de Château-du-Loir (Sarthe).
1884. **Jean**, inspecteur primaire à Châlon-sur-Saône.
1883. **Jully**, inspecteur de l'enseignement manuel dans les écoles de la Ville de Paris.
M. H. **Kaan**, éditeur, rue Soufflot, 44 (Paris).
1895. **Kuhn**, élève de 2^e année à l'École normale de Saint-Cloud.
Oct 82. **Kunnen** (P. N.), professeur de langue française à l'École agricole d'Ettelbruck (grand-duché de Luxembourg).
1890. **Labbé**, professeur à l'École nationale profession. de Vierzon.
1888. **Labergère**, professeur à l'École normale de la Roche-sur-Yon.
1889. **Laborde-Sacaze**, professeur au collège Chaptal, Paris.
1884. **Lacroix**, inspecteur primaire à Montbrison.
1881. **Lalaurie**, directeur de l'École normale d'Aurillac.
1888. **Lalbie**, professeur à l'École normale de Rouen.
M. H. **Lamaure**, directeur des travaux manuels à l'École normale de Saint-Cloud, 248, avenue de Versailles (Paris).
1886. **Lambert**, directeur de l'École primaire supérieure de Dol (Ille-et-Vilaine).
1886. **Lamborion**, professeur à l'École normale de Chartres.
1888. **Langon**, professeur à l'École normale de Beauvais.
1896. **Larmignat**, élève de 4^{re} année à l'École normale de St-Cloud.
Oct. 82. **Laugier**, inspecteur primaire à Montbrison.
1886. **Lavignac**, inspecteur primaire à Argelès.
1895. **Le Brun**, élève de 2^e année à l'École normale de Saint-Cloud.
1884. **Lecoïnte**, professeur à l'École normale d'Evreux, vice-président du Conseil d'administration.
M. H. **Lefebvre**, professeur à l'École normale de Saint-Cloud, membre du Conseil d'administration, rue des Réservoirs, 2 (Versailles).
1895. **Legrand** (Florentin), élève de 2^e année à l'École normale de Saint-Cloud.
1886. **Legrand** (Léopold), professeur à l'École normale de Lyon.
1888. **Leher**, professeur à l'École normale de Tulle.
1890. **Le Léap**, professeur à l'École normale de Rennes,

4885. **Lelong**, professeur au collège de Béziers.
4892. **Le Marinel**, professeur à l'Ecole normale de Saint-Brieuc.
4887. **Lenoble**, professeur à l'Ecole normale de Valence.
4886. **Lepape**, professeur au collège Chaptal.
4894. **Lepintre**, professeur à l'Ecole normale d'Alger.
4896. **Lepigoché**, élève de 4^{re} année à l'Ecole normale de St-Cloud.
4889. **Lépine**, professeur à l'Ecole normale de Versailles.
4893. **Lepointe**, professeur à l'Ecole normale de Châtons.
4889. **Le Templier**, inspecteur primaire à Thiers.
Mars 82. **Liodon**, directeur de l'Ecole normale de Commercy.
4892. **Lomont**, professeur à l'Ecole normale de Montbrison.
4889. **Lottin**, profes. à l'Ecole nationale profession. d'Armentières.
4883. **Louis**, professeur à l'Ecole normale de Laon.
4896. **Loury**, élève de 4^{re} année à l'Ecole normale de Saint-Cloud.
4896. **Magnin**, élève de 4^{re} année à l'Ecole normale de Saint-Cloud.
4884. **Mahuet**, directeur de l'Ecole normale de Constantine.
4889. **Manouvrier**, professeur à l'Ecole normale de Vannes.
4886. **Manson**, professeur à l'Ecole normale de Commercy.
4889. **Marceau**, professeur à l'Ecole normale de Besançon.
4896. **Marchand**, élève de 4^{re} année à l'Ecole normale de St-Cloud.
M. H. **Marcou**, professeur de littérature à l'Ecole normale de Saint-Cloud, rue des Ecoles, 48 (Paris).
4883. **Marichal**, inspecteur primaire à Saint-Lô.
4892. **Marlange**, professeur à l'Ecole normale de Nice.
M. H. **Marquerie**, professeur de dessin à l'Ecole normale de Saint-Cloud, rue du Plâtre, 4 (Paris).
Mars 82. **Martin** (Joseph), directeur de l'Ecole primaire supér. de Dijon.
4889. **Martin** (Pierre), professeur à l'Ecole normale de Versailles.
4893. **Mary**, professeur à l'Ecole normale d'Evreux.
4885. **Massé**, inspecteur primaire à Agen.
4883. **Masseron**, directeur de l'Ecole primaire supérieure d'Excideuil (Dordogne).
Mars 82. **Mathieu** (Antoine), directeur de l'Ecole normale de Bourges.
Oct. 82. **Mathieu** (Louis), directeur de l'Ecole normale de Bonneville.
Mars 82. **Mazerès**, directeur de l'Ecole normale d'Albi.
4890. **Mazert**, professeur à l'Ecole normale d'Aix.
M. H. **Meilheurat**, ancien sous-directeur de l'Ecole normale de Saint-Cloud, inspecteur primaire en congé.
4884. **Menat** (Antoine), directeur de l'Ecole professionnelle de Clermont-Ferrand.
4888. **Menat** (Pierre), professeur à l'Ecole normale de Rouen.
Mars 82. **Mergier**, directeur de l'Ecole normale de Guéret.
4884. **Meslet**, inspecteur primaire au Mans.
4895. **Messenger**, élève de 2^e année à l'Ecole normale de Saint-Cloud.
4890. **Métayer**, professeur à l'Ecole normale de Toulouse.
4888. **Millardet**, professeur à l'Ecole normale de Rennes.
4886. **Millerot**, inspecteur primaire à Moutiers.
4884. **Millet**, professeur à l'Ecole normale de Besançon.

- Mars 82. **Mirguet**, professeur à l'École normale du Caire (Egypte).
Mars 82. **Moënnier**, inspecteur primaire à Ploërmel.
1886. **Monsinjon**, professeur à l'École normale de Douai.
1886. **Moreau**, professeur à l'École normale de Varzy.
1883. **Morizot**, directeur de l'École annexe à l'École normale de Mâcon.
1887. **Morre**, professeur à l'École normale de Mâcon.
1883. **Mossier**, professeur à l'École normale de la Seine.
M. H. **Mossot**, professeur de rhétorique au lycée Condorcet et à l'École normale de Saint-Cloud, rue de Verneuil, 20 (Paris).
Oct. 82. **Mouchet**, professeur à l'École Colbert (Paris).
1891. **Moulet**, professeur à l'École normale de Laon.
1884. **Moussy**, professeur à l'École normale de Châlons-sur-Marne.
1894. **Moy**, directeur de l'École annexe à l'École normale d'Alger.
1883. **Munier**, professeur à l'École normale de Chaumont.
1894. **Mus**, boursier de langues vivantes en Angleterre.
1881. **Mutelet**, directeur de l'École normale de Beauvais.
1890. **Nardon**, professeur à l'École normale de Nice.
1890. **Nicolas (François)**, professeur à l'École normale de Dijon.
1887. **Nicolas (Ernest)**, professeur à l'École nationale professionnelle d'Armentières.
1885. **Nique**, inspecteur primaire à Sancerre.
1891. **Noble**, professeur à l'École nationale professionnelle de Vierzon.
1885. **Olive**, directeur de l'École normale de Mende.
1892. **Ozanne**, professeur à l'École normale du Mans.
1888. **Pacotte**, professeur à l'École normale d'Aurillac.
1891. **Pagès**, professeur à l'École normale de Douai.
1896. **Pallaud**, élève de 4^e année à l'École normale de Saint-Cloud.
M. H. **Paquier**, professeur de géographie au lycée Saint-Louis et à l'École normale de St-Cloud, rue Gay-Lussac, 21 (Paris).
1884. **Parant**, directeur de l'École primaire supérieure de Rennes.
1891. **Paringaux**, professeur à l'École normale de Savenay.
1896. **Pastouriaux**, élève de 4^e année à l'École normale de St-Cloud.
1888. **Patusset**, professeur à l'École normale du Puy.
1894. **Pelluet**, professeur à l'École normale de Savenay.
1890. **Pennellier**, professeur à l'École normale de Vesoul.
M. H. **Perrier (Edmond)**, professeur au Muséum et à l'École normale de Saint-Cloud, rue Gay-Lussac, 28 (Paris).
Mars 82. **Perrin (Alfred)**, directeur de l'École nationale professionnelle de Vierzon.
1892. **Perrin (Gabriel)**, professeur à l'École normale de Guéret.
1889. **Perrin (Jules)**, professeur à l'École normale de Tulle.
1888. **Petit (Charles)**, inspecteur primaire à Baume-les-Dames.
1895. **Petit (Georges)**, élève de 2^e année à l'École normale de Saint-Cloud.
1890. **Peyronnet**, professeur à l'École normale de Perpignan.
1891. **Philibert**, professeur à l'École normale de Caen.

1896. **Philippon**, élève de 1^{re} année à l'Ecole normale de St-Cloud.
M. H. **Picard** (Alcide), éditeur, rue Soufflot, 44 (Paris).
1892. **Pierson**, professeur à l'Ecole normale d'Albertville.
1894. **Piffault**, professeur à l'Ecole primaire supérieure de Mézières.
1887. **Pillot**, professeur à l'Ecole normale de Melun.
1895. **Plantié**, élève de 2^e année à l'Ecole normale de Saint-Cloud.
1884. **Plubel**, professeur à l'Ecole normale de Belfort.
M. H. **Poiré**, professeur à l'Ecole normale de Saint-Cloud, boulevard des Batignolles, 82 (Paris).
Oct. 82. **Poirel**, directeur de l'Ecole normale de Belfort.
1883. **Prin**, inspecteur primaire à Avallon.
1896. **Privault**, élève de 1^{re} année à l'Ecole normale de St-Cloud.
1885. **Proix**, professeur à l'Ecole Jean-Baptiste Say (Paris).
1884. **Prot**, directeur de l'Ecole annexe à l'Ecole normale de Laval.
1894. **Puech**, soldat.
M. H. **Quenardel**, directeur de l'Ecole normale de Rennes.
1889. **Queney**, professeur à l'Ecole normale de Montbrison.
1887. **Quilici**, professeur à l'Ecole normale du Caire (Egypte).
1896. **Rainaud**, élève de 4^{re} année à l'Ecole normale de Saint-Cloud.
M. H. **Rebière**, examinateur pour le concours d'admission à St-Cyr, professeur de mathématiques à l'Ecole norm. de Saint-Cloud, membre du Conseil d'administrat., boul. Arago, 112 (Paris).
1895. **Redon**, élève de 2^e année à l'Ecole normale de Saint-Cloud.
1888. **Regnauld**, professeur à l'Ecole normale de Chartres.
1887. **Remion**, inspecteur primaire à la Réole.
Mars 82. **Restouin**, inspecteur primaire à la Tour-du-Pin.
1895. **Reynaud** (Joseph-Félix), élève de 2^e année à l'Ecole normale de Saint-Cloud.
Mars 82. **Reynaud** (Joseph-Jacques), profess. à l'Ecole norm. de Privas.
1892. **Rignault**, professeur à l'Ecole normale de Lons-le-Saunier.
1895. **Riquet**, élève de 2^e année à l'Ecole normale de Saint-Cloud.
1890. **Ris**, professeur à l'Ecole normale de Besançon.
1888. **Risson**, inspecteur primaire à Oloron.
1892. **Robert**, boursier de langues vivantes en Angleterre.
M. H. **Rocherolles**, professeur au lycée Louis-le-Grand et à l'Ecole normale de Saint-Cloud, rue de Fleurus, 2 (Paris).
1894. **Rolland**, boursier de langues vivantes en Allemagne.
1889. **Rollin**, professeur à l'Ecole normale de Cahors.
1893. **Rondeau**, professeur à l'Ecole normale de Quimper.
1893. **Roudil**, professeur à l'Ecole normale d'Ajaccio.
1892. **Royer**, professeur à l'Ecole normale de Beauvais.
1887. **Ruche**, professeur à l'Ecole normale de Blois.
1885. **Ruthon**, professeur de physique au lycée d'Alençon.
1883. **Sabatier**, inspecteur primaire à Saint-Flour.
1893. **Sabouret**, professeur à l'Ecole prim. supérieure de Roubaix.
1895. **Salentiny**, élève à l'Ecole normale de Saint-Cloud.
1883. **Salles**, inspecteur primaire à Nontron.
1887. **Saunier**, professeur à l'Ecole normale de Limoges.

1885. Sauvageot, professeur à l'Ecole normale de Charleville.
1883. Sauzin (Pierre), professeur à l'Ecole normale de Versailles.
1885. Sauzin (René), profes. à l'Ecole norm. de la Roche-sur-Yon.
1891. Scheid, professeur à l'Ecole normale de Caen.
Mars 82. Séjourné, directeur de l'Ecole normale de Parthenay.
1893. Senicourt, professeur à l'Ecole prim. supérieure de Givet.
M. H. Sigwalt, professeur d'allemand au lycée Michelet et à l'Ecole normale de Saint-Cloud, rue des Aumônes, 2 (Vanves).
1884. Simiand, directeur de l'Ecole normale de Montbrison.
1884. Simonnot, professeur au collège Chaptal, Paris.
1894. Soreau, professeur à l'Ecole normale d'Orléans.
1886. Tallent, surveillant général à l'Ecole normale de Saint-Cloud, membre du Conseil d'administration.
1894. Tanqueray, professeur à l'Ecole normale de Savenay.
Mars 82. Tendil, professeur à l'Ecole normale de Carcassonne.
Mars 82. Thériot, directeur de l'Ecole primaire supérieure du Havre.
1883. Thouin, inspecteur primaire à Barcelonnette.
1889. Thouvenot, professeur à l'Ecole normale de Commercy.
1886. Toussaint, inspecteur primaire à Dinan.
1883. Toutey, inspecteur primaire à Belfort.
1882. Truphémus, boursier de l'Etat en Angleterre.
1887. Turquet, professeur à l'Ecole normale de Chaumont.
1886. Vareil, professeur à l'Ecole normale de Mirecourt.
M. H. Vernaelde, professeur de chant à l'Ecole normale de Saint-Cloud, rue Laugier, 92 (Paris).
1884. Vernay, inspecteur primaire à Aubenas.
1896. Vidal, élève de 4^{re} année à l'Ecole normale de Saint-Cloud.
1893. Vigneras, professeur à l'Ecole normale de Rodez.
1884. Villard, inspecteur primaire à Montfort.
1886. Vincent (Pierre), inspecteur primaire à Briey.
1893. Vincent (Alfred), boursier de langues vivantes en Angleterre.
1892. Wassef, professeur à l'Ecole Ras-el-Tin, à Alexandrie (Egypte).
-

LISTE GÉNÉRALE

PAR PROMOTIONS ET PAR SECTIONS

DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE SAINT-CLOUD

COURS PRÉPARATOIRES DE SÈVRES

LETTRES

MM. BARRIER. BOUFFANDEAU. CLAUDON. DELIGNON. DEVINAT.	MM. ESTIENNE. GROSSEIN. JEAN. LACROIX. MESLET.	MM. MOUCHERAT. SAGOT. THIÉBAULT.
---	--	--

SCIENCES

MM. BIDAULT. BOUCHERON. BOUSQUET. BOUVIER. CURÉLY. DUBOIS. DUCOURTI.	MM. DUSSILLOL. FATALOT. FÉNARD. FORTRAT. JASSEY. LALAURIE. LECLERG.	MM. LECOINTE. MILLET. MUTELET. POUSSEL. SIMIAND. VAGHÉ. VERGIER.
--	---	--

Externes : MM. BOURGUIN, COMBROUSSE, GODEFROY, MORTREUX.

PROMOTION DE MARS 1882

LETTRES

MM. BACCUS. BALLAND. BRÉMOND. DAVIN. ESCANDE.	MM. GOUGÈRE. JOURNET. LIODON. MATHIEU (Georges). MOENNER.	MM. PÉRÉ. PERRIN. RESTOUIN. SÉJOURNÉ. TENDIL.
---	---	---

SCIENCES

MM. ADAM. CAUSARD. CHAUX. CHEVALLIER. CLÉAU.	MM. CORNUT. DORÉ. DOUCHEZ. DUVOISIN. MARTIN.	MM. MAZERÈS. MERGIER. MIRGUET. REYNAUD. THÉRIOT.
--	--	--

PROMOTION D'OCTOBRE 1882

LETTRES

MM. BONNEHON. CESTAC. FERRIER.	MM. FINOT. LAUGIER. LEJEUNE.	MM. MOUCHET. POIREL. SIMARD.
--------------------------------------	------------------------------------	------------------------------------

SCIENCES

MM. BAILLE.
BÉCAM.
BOIS.
BRISSET.

MM. GIROD.
GOMBERT.
GOMON.
MATHIEU (Louis).

MM. ROBERT.
SALVIAT.
VERNADET.

Externe : M. KUNNEN (P. N.).

PROMOTION DE 1883

LETTRES

MM. AMELINE.
AUBAUD.
DRIAULT.
DUBOURDIEU.

MM. GUILLAUME.
MASSERON.
MOSSIER.
SABATIER.

MM. SALLES.
SAUZIN (P. Ch.).
THOUIN.
TOUTEY.

SCIENCES

MM. BAZIN.
CAHIER.
CAYASSE.
CLAIRAY.

MM. GEGOUX.
LOUIS.
MARIGHAL.
MORIZOT.

MM. MUNIER.
PRIN.

Externes :

MM. BIDART.
BOURGOIN.
COLLIN.
DERAMOND.

MM. FALLOT.
FOUBIÉ.
GUÉRIN.
JULLY.

MM. LEBEAU.
LEPARC.
PARANT.
PERRIN (Valéry).

PROMOTION DE 1884

LETTRES

MM. BEC.
CHARTON.
DELAGE.

MM. DELSÉRIÈS (J.).
GILBERT.
PARANT.

MM. SIMONNOT.
VERNAY.

SCIENCES

MM. BAUDRY.
BAVIÈRE.
BERSON.
BIZOUARD.

MM. DANCER.
FLEURY.
FUSY.
MAHUET.

MM. MENAT.
MILLET.
MOUSSY.
PLUBEL.

Externes :

MM. BOURGOIN.
CONNESON.

MM. GANDON.
HURTAULT.

MM. MASSÉ.
MOBEAU.

PROMOTION DE 1885

LETTRES

MM. ANDRÉ. BENOÎT. CHARFF. CHOPIN.	MM. FRIXON. HURTAULT. LELONG. OLIVE.	MM. PROIX. SAUVAGEOT.
---	---	--------------------------

SCIENCES

MM. ACCARY. BOUVIER. BRIDELANCE. BRUN.	MM. DANTONEL. DUPUY. FÉLISAZ. FLEUREAU.	MM. GRAVIER. RUTHON.
<i>Externes :</i>		
MM. AUBAUD. BERTHONNEAU. BOIX.	MM. DELSÉRIÈS (Am.) NIQUE. PROT.	MM. SAUZIN (P. Ch.). SAUZIN (René).

PROMOTION DE 1886

LETTRES

MM. CHANTICLAIRE. CHAUVET. DESBORDES. ÉTIENNE.	MM. GENDRE. GIRAUD. LAMBORION. LEPAPE.	MM. MONSINJON. TOUSSAINT.
---	---	------------------------------

SCIENCES

MM. ARNOULD. CHOLLET. DELSÉRIÈS (Am.). GARNIER.	MM. LAMBERT. LEGRAND. MILLEROT. TALLENT.	MM. VAREIL. VINCENT.
<i>Externes :</i>		
MM. BOUCHON. DUBARRY. DUBUISSON.	MM. HASSANINE. KUNNEN (Jean). LAVIGNAC.	MM. MANSON. MOREAU. SEVENIG.

PROMOTION DE 1887

LETTRES

MM. BENOIST. BESSÉ. BOUCHON (Aug.). CHARLET.	MM. CHEVALLEY. COMBES. CORBINEAU. GOYET.	MM. QUILICI. TURQUET.
---	---	--------------------------

SCIENCES

MM. BOITIAT.
DELEUZE.
DUBARRY.
DUBUISSON.

MM. GÉRARD.
LENOBLE.
MORRE.
PILLOT.

MM. REMION.
RUCHE.

Externes :

MM. BUNLET.
CHAUMIEN.
DINGUIZZI.
DOURY.
DUFRESSE.

MM. FAIVRE.
KUNNEN (Jean).
LABERGÈRE.
MORLET.

MM. NICOLAS.
SAUNIER.
SEMBON.
UEHLECKE.

PROMOTION DE 1888

LETTRES

MM. BASCAN.
DÉGHILAGE.
DESSAGNES.
GILLARD.

MM. GROS.
LALBIE.
LANÇON.
PACOTTE.

MM. PATUSSET.
RISSON.

SCIENCES

MM. BOLELLI.
BUNLET.
DESSAUDRES.
GOLFIER.

MM. HUMBERT.
LABERGÈRE.
MENAT (Pierre).
MILLARDET.

MM. PETIT.
REGNAULD.

Externes :

MM. BARTHET.
BASTIDE.
BRUNET.
CUMINAL.

MM. DROIT.
HAUDUROY.
LABORDE.
LEHER.

MM. RIVALLAND.
UEHLECKE.

PROMOTION DE 1889

LETTRES

MM. BERGER.
CUMINAL.
GUÉRIMAND.
LABORDE.

MM. LÉPINE.
LE TEMPLIER.
LOTTIN.
PERRIN.

MM. THIÉBAUT.
THOUVENOT.

SCIENCES

MM. CAILLAT.
CHALON.
COLLOTTE.
DROIT.

MM. GAMBIER.
MANOUVRIER.
MARCEAU.
MARTIN.

MM. QUENEY.
ROLLIN.

PROMOTION DE 1890

LETTRES

MM. ACHARD.
AUBISSE.
BARADEL.
BROSSOLETTE.

MM. CARPENTIER.
CHOPIN.
LE LÉAP.
METAYER.

MM. NICOLAS.
RIS.

SCIENCES

MM. ADAM.
BAKHOUME.
BEAUDROUX.
BRASSART.

MM. BUGNARD.
FARAG.
GAULOT.
LABBÉ.

MM. MAZERT.
NARDON.
PENNELIER.
PEYRONNET.

PROMOTION DE 1891

LETTRES

MM. BAUD.
BÉNARD.
BESNARD.
BON.

MM. CHEVALLEY.
DÉPLAT.
DESPARRAIN.
MOULET.

MM. PAGÈS.
SCHEID.

SCIENCES

MM. BERTIN.
DESBROSSES.
DUCHÈNE.
GIRARD.

MM. HARTENBERGER.
NOBLE.
PARINGAUX.
PHILIBERT.

MM. SOREAU.
TANQUERAY.

PROMOTION DE 1892

LETTRES

MM. DELÉPÉE.
DESCHAMPS.
FÈVRE.
LOMONT.

MM. MARLANGE.
OZANNE.
PIERSON.
ROBERT.

MM. ROYER.
TRUPHÉMUS.

SCIENCES

MM. ADDE.
AURIOL.
FAUDRY.
FIANCÉ.

MM. HEUBERT.
HUIN.
LE MARINEL.
PERRIN.

MM. RIGNAULT.
WASSEF.

Externes :

MM. MONTCHEFF, KAUDER.

PROMOTION DE 1893

LETTRES

MM. BOIS.
DELAHAYE.
FALLOURD.
FRIRY.

MM. GAY.
LEPOINTE.
MARY.
RONDEAU.

MM. VIGNERAS.
VINCENT.

SCIENCES

MM. DELANNOY.
DELAPERRIÈRE.
DEMONGEOT.
DEVAUX.

MM. EVANNO.
FIGAROL.
FRANÇOIS.
ROUDIL.

MM. SABOURET.
SENICOURT.

Externes : MM. MONTCHEFF, MOHAMED CHÉRIF.

PROMOTION DE 1894

LETTRES

MM. BASTIEN.
CARON.
CHOLET.
CORNUEL.

MM. FLOTTE.
LEPEINTRE.
MUS.
PELLUET.

MM. PUECH.
ROLLAND.

SCIENCES

MM. BAILLY.
BOUVIER.
BUGNARD.
COLIN.

MM. FREYCHET.
GIGUET.
JACQUEMARD.
JAUBERTIE.

MM. MOY.
PIFFAULT.

PROMOTION DE 1895

LETTRES

MM. COUILLET.
DÉPREZ.
GAU.
GÉNILLON.

MM. GOURDON.
KUH.N.
LEGRAND.
REDON.

MM. REYNAUD.
RIQUET.

SCIENCES

MM. BAY.
BEAUFILS.
BOUTAULT.
CLARETON.

MM. DUBOIS.
FROMENT.
LE BRUN.
MESSAGER.

MM. PETIT.
PLANTIÉ.
FABMI.

Externe : M. SALENTINY.

PROMOTION DE 1896

LETTRES

MM. BOURDIN.
FAUCHÈRE.
GIRARD.
JAHAN.

MM. LARMIGNAT.
LEPIGOCHÉ.
LOURY.
MAGNIN.

MM. PHILIPPON.
PRIVAUT.
BOYADJIAN.

SCIENCES

MM. BAILLY.
BARAT.
DOUMERG.

MM. MARCHAND.
PALLAUD.
PASTOURIAUX.

MM. RAINAUD.
VIDAL.
GAZAROSSIAN.

Externes : MM SALENTINY, LÉVIEFF, MASLAROFF, ZOEFF.

VARIÉTÉS

LE CHANT DU BERGER

Comme un berger lassé s'arrête au bord du champ,
Tire sa flûte et chante au milieu du silence,
Et qu'aux buissons prochains fleurit et se balance
La rose des étés au rythme de son chant ;

Comme il sent l'air du soir baiser son front penchant
Et les rêves des nuits fleurir son indolence,
Lorsque, porteur de joie, aux cieus voilés s'élançe
Le bucolique écho de son refrain touchant,

De même le poète au chemin de la vie
Jette parfois le soir une chanson ravie,
Et le peuple applaudit quand sa voix a passé ;

Mais personne ne sait, dans l'ombre qui l'écoute,
Qu'il s'est assis pleurant sur le bord de la route,
Qu'il chantait pour lui-même, et qu'il était lassé !

A. CHEVALLEY.

(Extrait de son nouveau volume : *Le Vain Exode*).

AUTRES MŒURS

« Les arbres empêchent de voir la forêt », dit un proverbe allemand : les *Vereine* m'ont empêché de même de voir l'Allemagne. On ne peut douter qu'il y en ait une : les poètes allemands ont célébré trop bruyamment, après l'avoir si longtemps appelé de leurs vœux, le réveil de Barberousse, enchaîné par l'anarchie de son pays dans un sommeil séculaire ; le peuple allemand vient d'élever, trop solide et trop grandiose, sur le même Kyffhäuser où la légende faisait dormir l'aïeul, la statue du successeur qui le délivra du long enchantement ! Et nous avons d'ailleurs trop de raisons pour savoir qu'il y a une Allemagne.

Mais elle n'est pas facile à saisir d'un regard ; on ne l'aperçoit pas toujours, mais toujours on la sent, on la devine. Après comme avant l'unification politique elle est dans les esprits plus que dans les choses. Pour moi, cette Allemagne idéale, intangible, m'en impose ; elle en impose à

tous ceux qui savent la découvrir sous les formes incomplètes de l'unification, sous les tendances particularistes. Il faut savoir la reconnaître de même au-dessus de ces innombrables « Vereine » qui pullulent en terre allemande et qui sembleraient devoir y entretenir l'esprit de coterie et de division.

Vous savez ce que sont ces « Vereine » : des associations à tous les degrés, régies par les statuts les plus divers, poursuivant les buts les plus différents. Le « Verein », c'est la maladie allemande ; entre Rhin et Niémen, tout un peuple souffre de la *clubomanie*. Nous n'avons pas à craindre la contagion : la maladie allemande est endémique, le microbe est sans force sur nos organismes. Faut-il nous en réjouir ? Vous m'en voudriez de disserter longuement sur ce thème.

Quoi qu'il en soit, l'Allemand semble né pour le « Verein » : à peine au sortir de l'enfance il en devient l'hôte, l'esclave, la proie. Si encore il n'était membre que d'une association ! Mais elles sont là dix, vingt qui se le disputent, qui se l'arrachent, qui ne lui laissent ni trêve ni repos. Il est sorti de telle école (premier « Verein ») — nous connaissons un peu cela, nous avons des sociétés amicales ; mais notre paresseuse amitié s'accorde si bien avec la négligence ! — il devient étudiant (Verein !) ; ses études lui ouvrent telle ou telle profession (Verein !) ; il est réformé militant, s'occupe de missions intérieures (Verein !) ; il veut entendre de la musique, organiser de petites réjouissances populaires (Verein !) ; il a servi sous les drapeaux (Verein !). J'irais longtemps de la sorte sans épuiser la série. Chacune des facultés de l'homme, chacune de ses occupations relève d'un « Verein ».

Avec la meilleure volonté du monde, l'Allemand le plus robuste n'y peut suffire : il faudrait des journées polaires et l'estomac de Pantagruel pour accorder une heure à tous ces « Vereine » qui vous sollicitent à venir entendre ou prononcer des « Vorträge » en fumant et en buvant de la bière. Car tel est généralement le programme : discours, beuverie et chants, bizarre mélange de jouissances esthétiques et de grossiers plaisirs d'auberge ! Comme le microbe est actif, tous les jours voient naître de nouvelles associations, et il faut trouver le moyen de les entretenir. Nos voisins se coupent en quatre, « font » vaillamment trois ou quatre « Vereine » dans une seule soirée, sont ici membres actifs, là membres honoraires, ouvrant leur bourse là où ils ne peuvent faire acte de présence. Et tout s'arrange, et tout vit : il suffit de bien organiser le roulement et de bien ménager ses faveurs.

Je reste au-dessous de la vérité ; car mes hôtes et connaissances, tiraillés entre ces obligations multiples, me faisaient l'effet d'être disloqués. Eux-mêmes ne s'en portaient pas plus mal, c'est dans leur sang, ils ne pourraient vivre sans cette « distraction » qui nous apparaît comme un fatigant et ennuyeux travail. Ils sont heureux de consacrer presque tous leurs loisirs à cette vie semi-publique ; pour s'y livrer, ils renoncent sans trop de peine aux douceurs du foyer. J'ai souvent entendu parler chez nous, sur un certain ton d'admiration, de la vie de famille allemande : la véritable vie de famille, nous la connaissons ; tenons-nous-y. J'ai pour moi le témoignage de toutes les femmes allemandes qu'il m'ait été donné

d'entendre : elles ne peuvent assez maudire cette manie des maris de fuir le « Heim » qu'ont chanté si bien les poètes d'outre-Rhin. Cela leur donne, en revanche, une belle occasion d'exercer cette fameuse « fidélité allemande » dont nos heureux voisins revendiquent ingénument pour leurs femmes le monopole. Beaucoup poussent cette vertu plus loin encore « *Ubi tu Caius, ego Caia* » ; elles se plient au mouvement, et vous en trouveriez tous les jours, au café, dans les salles de réunion, suivant avec intérêt, entre leur saucisse et leur verre de bière, les « exercices » de leurs maris. Elles résistent trois ou quatre heures durant à la fumée et... aux discours ; c'est une forme héroïque de la vertu féminine allemande pour laquelle je cherche un nom.

Le mal est très répandu dans la classe moyenne même et surtout peut-être chez les membres de l'enseignement. Instituteurs, pasteurs, professeurs, sont à la tête de diverses associations populaires, paient de leur personne, de leur éloquence et de leur bourse, et récoltent le coûteux honneur d'être l'âme de trois ou quatre « Vereine ».

J'indiquerais en passant — parce que c'est un trait de mœurs très apparent, — l'une des conséquences de ce travers. Il en est d'autres, et aussi de bonnes qu'on peut imaginer sans peine, et que je passerai sous silence. Car je voudrais, sans abuser plus longtemps de votre patience sur des généralités, vous introduire dans un « Verein » d'étudiants.

C'est dans le monde des étudiants que fleurit le « Verein » ; c'est là qu'il est le plus strictement organisé, qu'il accapare le mieux son homme, lui impose le plus de devoirs, le soumet au plus grand nombre de rites.

Je n'ai pas entrepris de compter les « Vereine » d'étudiants ; chacune des vingt-deux universités allemandes s'enorgueillit de plusieurs. Ils sont très anciens, aussi anciens peut-être que les universités elles-mêmes ; ils ont fait parler d'eux dans l'histoire et sont restés assez moyenâgeux pour faire croire qu'ils remontent aux temps obscurs de Barberousse. Il n'en est rien cependant ; leur moyen âge est né du romantisme qu'ont dans le sang tous les intellectuels en Allemagne. Les plus célèbres de ces associations décorent leurs membres des noms de Saxo-Borusses, de Marcomans, de Vandales, d'Alamans, de Gibelins. Toutes ont des statuts solennels, des armes, des couleurs, un blason, un local. Le jeune « Abiturient » qui entre à l'Université doit se choisir un « corps ». Il y trouve la famille en grand, la patrie en petit, des « frères » qui ont juré de faire fleurir le « Deutschtum », le « Christentum » et de travailler en commun à leur perfectionnement moral ; comment ? nous le verrons, non sans surprise. Il est bon d'être membre d'un « Verein » : cela vous pose un homme, lui donne une importance sociale, cela le suit par toute l'existence. Quelques-uns des « Vereine » sont très aristocratiques et font montrer patte blanche à la porte. Tous entraînent leurs membres à des dépenses considérables ; certains ont fixé un minimum de cotisation, dont répondra la famille de l'incorporé. Il faut prouver alors qu'on est de taille à consacrer au « corps » (sans jeu de mots) tous les mois quelques centaines de marks qui s'en iront littéralement en fumée.

Le Corps impose à ses membres un noviciat. Les débutants sont plusieurs mois « Fuchse » (renards) — nous dirions à Saint-Cloud : « b... » ;

mais comment diable écrit-on ce vilain mot-là ? Un étudiant intronisé, le « Fuchsmajor », le major des renards, leur fait un cours suivi de maintien, — à table, entre la bière et le tabac, dans la rue où il faut savoir épater les bourgeois.

Quand ils en sont jugés dignes, on les reçoit par plusieurs ordinations partielles, leur accordant successivement toutes les prérogatives de l'ordre, et toutes les parties de l'uniforme ; la casquette et les galons, le ruban qu'on porte sur la poitrine. Après quelques mois d'impatiente attente, les voici donc « Bürsche » (étudiants en titre, anciens), autorisés à porter les attributs, les couleurs, et disposés à en rehausser l'éclat.

Jusqu'alors peu ou point d'autres études ; beaucoup de corps ne souffrent pas que leurs Renards suivent à l'université aucun cours. J'ai vu des débutants condamnés à un double noviciat pour ne s'être pas livrés corps et âme à l'exigent « Verein ». L'apprentissage réclame le premier, parfois aussi le second semestre. Car il faut s'assimiler bien des choses. J'ai parlé de rites ; les plus importants sont en usage dans la « Kneipe ». La « kneipe », c'est la beuverie organisée, élevée à la dignité d'un art ; c'est la célébration officielle du mystère de la bière. Je vous assure que le mot mystère n'est pas de trop ; l'étranger qui pénètre dans le « Kneiplokal » n'en peut croire ses yeux ni ses oreilles : c'est un monde nouveau, une langue nouvelle, où des mots connus disent d'étranges choses.

Entrons. La salle est propre et pittoresque, dans son décor de blasons, de panoplies, de gravures symboliques ; d'immenses cornes de bœuf, suspendues au plafond, font songer aux repas des vieux Germains, tueurs d'aurochs.

Au milieu la table d'Artus, entourée des vaillants chevaliers de la Cervoise ; dans un coin l'inévitable piano. Ces messieurs vous reçoivent gravement, poliment ; ils sont mis avec correction, régulièrement frisés ; ils ont revêtu leur « kneipjacke », espèce de dolman dans lequel ils célèbrent, sans danger pour leurs vêtements de ville, l'humide mystère. Signe caractéristique : ils ne doivent jamais quitter leur casquette, pas plus ici que dans le monde. Ils la tirent cependant à votre arrivée, saluant bas, d'un geste mesuré, rasant du bras droit le corps auquel ils s'efforcent de donner une courbure gracieuse ; puis un ressort détend l'angle obtus, les faisant regimber dans leur position première. Chacun, en s'inclinant, vous a dit : je m'appelle Schulze, Meyer, etc. Vous n'avez compris aucun nom, vous n'en déclinez pas moins dix, vingt fois le vôtre, saluant à la ronde. La présentation est faite : l'office commence, avec un sérieux qui vous déconcerte. Tenez-vous bien : de temps à autre, on vous regarde à la dérobée, cherchant à deviner si cela vous en impose ; tout à l'heure, on vous demandera obligeamment si vous vous intéressez beaucoup à la chose ; le ton de la demande dictera votre réponse ; vous direz : « riesig ! » et tout le monde sera satisfait.

Souvent, la cérémonie est en deux ou trois actes. Au début les affaires sérieuses, discussions d'intérêts, audition d'un discours ; ce n'est pas toujours banal, c'est souvent ennuyeux et ridicule. Certains « Vereine » ont la manie de discourir. J'ai encore sur le cœur une soirée passée dans une association philosophique où je m'étais imprudemment fourvoyé (on vante

si fort les Allemands comme philosophes !) ; il me fallut, cinq heures durant, faire à mauvais jeu belle mine. Le récit en serait épique et trop long, je garde donc ma bile et ma rancune.

Nous sommes dans une « kneipe » proprement dite, où nous n'entendons que des discours qui veulent être burlesques (et ne le seront pas toujours), tandis que les discours en règle ne visent pas à l'être et sont. La kneipe est en partie double, elle comprend une beuverie officielle dont personne ne peut-être dispensé que sur la présentation d'une excuse sérieuse (par exemple, d'un certificat du médecin constatant l'impossibilité absolue de boire), et une beuverie d'amateurs.

Toutes deux, les « kneipen » sont présidées, méthodiquement conduites : la première est plus régulière, plus solennelle. Le président, généralement couvert d'illustres balafres reçues dans les duels obligatoires, ouvre la séance en frappant la table d'une longue rapière et commandant à tue tête : *silentium strictissimum* ! Il prononce quelques mots d'exorde et porte le premier toast. Puis c'est un chassé-croisé de « Prosit ». Il est d'usage de faire, à ceux qu'on veut distinguer, l'honneur de boire à leur santé les premiers traits d'un verre plein encore. La blonde ou brune liqueur arrive moussant et pétillant ; l'Allemand lève gravement le couvercle d'étain de son bocal et porte votre santé en s'écriant par-dessus la table : « Prosit, Blume ! » Ce qui veut dire qu'il boit en votre honneur la « fleur » de son verre. N'est-ce pas assez poétique ! Si vous êtes bien élevé, vous vous empressez de commander un nouveau « moos » et d'offrir à votre tour votre fleur (façon de parler pour dire que vous l'avez vous-même). Vous en offre-t-on dix, il serait de bon ton de les rendre toutes le même jour. A raison d'un demi-litre par « verre », cela se chiffre. Heureusement vous avez la ressource des « prosit » collectifs.

Parfois, il faut bon gré mal gré vous exécuter ; votre voisin vous invite obligeamment à vider en même temps que lui le reste (parfois la moitié) de votre hanap. Il vous fait l'insigne honneur de vous mesurer à sa taille ; efforcez-vous donc d'avalier sans reprendre haleine. Entre « frères » c'est un jeu et un exercice, parfois une punition (assez bénigne) qu'impose le président pour quelque infraction au code des buveurs. Cela se fait alors sur commandement : saisir le verre ! le porter à la bouche ! boire ! (je traduirais exactement si le français, dans les mots, bravait l'honnêteté). Le pénitent s'exécute, attendant, sans impatience, le solennel « assez » qui terminera sa « peine ».

Puis l'on fume, le « Verein » fournissant le tabac et les cigares, et l'on chante. Le président fait remettre à chacun des assistants un recueil de chants populaires, le « Commersbuch », désigne un morceau quelconque, et l'on part au commandement, en solo ou en chœur, avec ou sans accompagnement de piano. Chants patriotiques, religieux, mystiques, sentimentaux, prosaïques, grotesques ou absurdes, chants signés Goethe, Geibel, Scheffel, Baumbach, ou produits anonymes de quelque poëte de la bière ; il y en a de tous les caractères, pour tous les goûts et pour toutes les circonstances. Certains sont à leur place après les premiers verres, d'autres traduisent mieux l'attendrissement béat et le mystique « état d'âme » qu'engendrent les derniers. Je n'ai garde de les condamner en

bloc, ces chants des étudiants d'Allemagne ; quelques-uns m'ont infiniment plu, quelques-uns m'ont doucement remué, quand il m'était possible, par une forte abstraction, d'oublier un instant le tabac et la bière...

Il se fait minuit : l'on boit, l'on fume et l'on chante depuis huit heures. L'heure de la retraite a sonné pour les estomacs délicats du « Verein » ; la partie non officielle commence. « *Fidelitas incipit*, » clame le président, et l'exercice continue, cette fois plus intime. Il s'agit d'être « fidel », de déposer la contrainte et de boire d'émulation. C'est désormais de l'art pour l'art. Glissons sur la suite et contentons-nous de cueillir nos « Kneipbrüder » à la porte. Lorsqu'ils se croient parvenus au degré de « fidélité » nécessaire, ils se reconduisent jusqu'à leur demeure, brisant en route quelque réverbère (amusement favori des étudiants noctambules), ou commettent, gravement encore, parce que c'est au programme, quelque « Ulk » (plaisanterie) de ce genre.

Ce n'est pas assez pour l'aspirant « Bursche » d'apprendre à chanter, fumer et boire ; il lui faut consacrer à la salle d'armes les loisirs que lui laissent ces occupations sérieuses. Il ferraille donc résolument quelques heures par jour. Quand il a acquis quelque confiance, il sent bientôt pousser sa crête et cherche consciencieusement l'occasion d'une première « mensur ». Certaines corporations imposent à leurs novices plusieurs duels. Nos voisins tiennent à honneur ces ridicules balafres qui les défigurent et dont on peut d'ailleurs s'offrir le luxe sans danger sérieux pour l'existence. Vous n'imaginerez pas une « mensur » ! Ces messieurs soutiennent mordicus qu'il y faut du courage ; c'est tout simplement grotesque.

Le prétexte le plus futile devient l'occasion d'un duel : on envoie un cartel pour un regard de travers, pour un innocent coup de coude dans la foule. Parfois encore, on se bat à l'amiable, sans querelle préalable, parce que les statuts obligent à se battre. Le duel est un spectacle : les aspirants paraissent dans un accoutrement risible, blindés, rembourrés, ornés de lunettes. Il n'y a de place pour les coups que sur les joues ou sur le crâne. De quoi servirait d'ailleurs une cicatrice sur la poitrine ? on ne pourrait l'exhiber qu'au Cameroun ou au Damaraland ! La toilette faite, toutes les mesures gravement prises, on fait assaut suivant un code rigide. Un assistant, « nourri dans les alarmes », détourne les coups déloyaux ou inutiles. Après les reprises réglementaires, on se retire : heureux qui peut alors promener en ville, au milieu des confrères attendris et tout fiers, quelque balafre magistrale ! Les moins bien partagés n'ont récolté que sur le crâne. Tout est à refaire : la casquette, hélas, va tout cacher ; l'on ne pourra montrer sa gloire qu'à l'église. Les plus habiles lutteurs gravent sur le front des adversaires leurs propres exploits ; il fait bon leur demander un certificat de courage.

Décidément, les peuples se font une idée bien différente de l'honneur et du ridicule.

Je n'ai pas voulu faire de l'étudiant allemand un portrait complet et fidèle ; je n'ai parlé que de sa vie publique, et, dans cette vie, que de ses travers. Il a d'autres défauts, mais aussi des qualités sérieuses : l'Allemagne, autant que la France, peut s'enorgueillir de la jeunesse des écoles, et se reposer sur elle des soins de l'avenir.

E. LÉPOINTE.

LETTRE D'ÉGYPTE

COMMENT ON SE MARIE CHEZ NOUS

Si vous saviez, mes chers camarades, comme un étranger hésite à écrire pour des compatriotes de Boileau, de Molière et de Voltaire ! Si vous saviez de quelle réputation de critiques sévères — j'allais dire railleurs — vous jouissez à l'étranger ! Et moi qui ai vécu si longtemps parmi vous, que d'hésitations j'ai eues avant de consacrer à notre Bulletin le seul article que j'aie jamais publié en français. Mais me répétant que, quoique étranger, je fais partie de la « famille de Saint-Cloud », j'ai réussi à écarter toute question d'amour-propre, puisque c'est pour vous seulement que j'écris.

Je sais que les choses d'Égypte vous intéressent. Que vous en dirai-je ? Tenez ! pour cette fois parlons de mariage. Vous l'avez peut-être deviné, c'est ce qui me préoccupe le plus en ce moment.

Vous devez bien comprendre que dans un pays où les femmes ne sortent pas, ou sortent voilées, et où l'on ne voit jamais sa fiancée avant le mariage, le choix d'une compagne est particulièrement curieux. Je vous avoue que la première fois — c'était juste après mon retour de Saint-Cloud — que j'ai assisté à la « lecture du Gabaniout » (le Gabaniout c'est le *Pater* qui suit les fiançailles chez les Coptes) j'ai été, je ne dirai pas stupéfait, mais du moins fort étonné. Les Coptes sont chrétiens, et le divorce chez eux est un déshonneur qui atteint tous les parents, même éloignés, de la femme et du mari. Votre femme est ce qu'elle est, elle sera votre femme pour la vie. Mais comme ils sont perspicaces dans le choix de leurs épouses ! Vous en jugerez vous-mêmes. Chez les musulmans, parce qu'il est permis de divorcer sans autre forme de procès, n'allez pas croire que le mariage n'engage à rien ! Aujourd'hui marié, pensez-vous peut-être, demain célibataire, quel bonheur ! Dites plutôt : quelle erreur ! — si vous êtes pauvre. — Outre que vous risquez de passer pour une personne « non respectable » aux yeux « des gens bien élevés », le *cadi* vous oblige de par la loi à entretenir vos enfants et, au moins pendant quelque temps, celle qui n'est plus votre femme, « charge toujours ennuyeuse ». De par la loi aussi, votre ex-associée vous dépouille des meubles, si propres, si riches, dont vous jouissez depuis longtemps et qui lui appartiennent de droit parce qu'elle les a achetés avec la dot que vous, vous lui avez payée. Enfin le mariage coûte si cher ici, qu'on en est endetté pour la vie. Comment divorcer alors, et comment pouvoir se remarier ?.... Ah ! si vous êtes riche, c'est autre chose. Vous pouvez alors avoir une position honorable, être professeur, médecin, avocat, voire même magistrat — et surtout magistrat, — et vous séparer de votre femme après vingt ans de mariage ; soit parce qu'à l'époque de votre mariage vous étiez pauvre ainsi que votre femme et maintenant riche ; soit même parce que des « chbinehs » ou « Khattabas » vous ont « parlé » de la fille fort jolie d'un vieux pacha turc et vous ont assuré qu'on vous la donnera malgré votre âge. Croyez-les, car

on n'est jamais assez pressé pour se débarrasser de ses filles, peu importe la façon.

Mais, en somme, pourquoi vous séparer de votre femme ? Prenez-en, cela vaut mieux, une seconde, une troisième, une quatrième, et autant d'esclaves que vous pouvez en nourrir. La loi le permet. On vous blâmera on fera même circuler pas mal de petites calomnies sur votre compte (on, c'est-à-dire ceux qui ont des filles à marier). Chacun jurera même qu'il ne vous aurait pas donné la sienne. Heureusement pour vous, on n'a pas la mémoire tenace, on est même terriblement oublieux. Vos quatre « légittimes » peuvent ne pas vous plaire, mais pourquoi ?

Donc, ferme, et divorcez. Je vous conseillerais moi, en vrai Egyptien que je suis, de vous adresser pour cette cinquième fois à ceux qui ont fait mine de vous blâmer avec fureur : ils ne feront aucune difficulté, ils vous justifieront même, et vous serez le gendre comme il n'y en a jamais eu, s'il vous prend fantaisie d'essayer d'une sixième.

Cela vous choque ? Réfléchissez donc, mes amis. Les femmes ne sont-elles pas les plus belles des créatures humaines ? et le bon Dieu, si juste, si clément, si miséricordieux, ne nous les a-t-il pas données pour que nous en goûtions une tous les jours ? Vous, vous faites autrement, vous avez tort, mais nous !....

Vous voilà donc décidé à vous marier ; adressez-vous alors à une « chbineh » ou « khattaba ». Vous ne savez, vous ne pouvez savoir ce que ce bimana, croqueur d'argent, peut être. Il n'y en a qu'en Orient : il ne peut s'acclimater ailleurs puisqu'il ne vit qu'en suçant la chair molle des buveurs d'eau qui habitent la vallée du Nil. Il n'a pas de nom français et je ne puis vous en parler sans lui en donner un. Le mot « fiancée » en est la traduction exacte, mais peut-être préférez-vous : Courtière pour négocier la vente des jeunes filles et leur trouver des maris ? Ce sont donc ces courtières qui s'introduisent facilement dans les familles et qu'il vous faut bien accueillir si vous voulez marier vos filles. Elles sont toutes honnêtes et ne connaissent que les familles des beys et des pachas ; ce sont elles qui vous l'affirment ; elles ne vous parlent que des « bonnes » demoiselles qu'elles ont vues (et elles en ont vu !). Elles louent avec une exubérance assourdissante d'épithètes celles dont les parents complaisants les ont comblées de bienfaits : elles sont belles comme des « lunes » pas seulement comme des étoiles ; elles ont la peau blanche (qualité essentielle de la jeune fille à marier) ; elles ont de belles dents, une taille de gazelle, un petit nez.... D'ailleurs c'est toujours le même portrait. Au moral, elles sont d'une activité peu commune, puisqu'elles ne savent pas cuisiner et coudre. Les parents sont des employés au Ministère des finances qui touchent des traitements fabuleux ; ils n'ont qu'une ou deux filles, point de fils (les fils ont une part double dans la succession), et ils sont vieux à mourir dans trois semaines au plus. Glissez à votre « fiancée » une ou deux pièces bien sonnantes dans la main, et elle vous nommera d'autres demoiselles qu'elle avait oubliées parce que les parents, trop confiants ou trop avarés, n'avaient pas voulu qu'une de ces horribles courtières jouât ainsi de la vie de leurs filles.

Si les Khattababs réussissent à vous faire accepter la main d'une vieille

filles laides, c'est la fortune pour elles. Vous devez payer leur peine, et c'est juste, puis les courses à dos d'âne qu'elles ont faites pour vous, le prix « du café et du sucre » qu'elles portent aux parents de votre fiancée, puis « le prix de la boîte » en bois, boîte qui ne coûte qu'un ou deux francs et qui ne sert à rien; il faut payer, « la fermeture de la ceinture », et pour cela payer domestiques et portiers et surtout votre courtière; il faut payer « l'eau de cologne » qu'elle distribuera le lendemain de vos noces à vos invitées qui toutes doivent lui donner encore « quelque chose » en échange. Vous devez payer.... Je n'en finirais pas et je laisserais votre patience. Seulement, remarquez que tout ceci c'est longtemps avant le mariage, et je laisse de côté ce que les parents de la demoiselle payent à leur tour, et Dieu sait s'ils rivalisent de « générosité » avec tel ou tel bey qui a donné dix livres, surtout si les chbinehs ont réussi à les tromper sur votre compte et à leur faire croire que vous serez un jour ministre ! Est-il nécessaire de vous dire que ces femmes sont toutes sans foi et sans honneur ? Quant à moi j'en ai une horreur !...

Donc, ne vous contentez pas des mensonges qu'elles vous débitent, et, si vous êtes « homme d'honneur » renseignez-vous sur la conduite de toutes les femmes ayant fait ou faisant partie de près ou de loin de la famille de votre futur beau-père. Si vous apprenez (vous êtes copte) que la nièce de la sœur de la femme de son oncle a embrassé l'islamisme après avoir adoré l'enfant Jésus à l'Eglise, ce qui a fait beaucoup de scandale parmi les chrétiens; ou bien (vous êtes musulman) qu'elle a embrassé le christianisme après avoir appris par cœur tous les versets du Coran — ce qui a failli soulever une émeute parmi les Musulmans; ou encore (que vous soyez copte ou musulman) que l'arrière-petite-fille du cousin de son grand-père a une conduite scandaleuse, ne poussez pas l'enquête plus loin et remerciez la sainte Vierge ou la Saïda Zénab d'avoir découvert la vérité à temps et d'en avoir été quitte pour si peu de peine et si peu d'émotion. On ne joue pas ainsi avec la religion en Egypte, et la conduite légère d'une parente de votre femme peut nuire à vos arrière-petites-filles : il faut songer un petit peu à l'avenir.

Mais mettons les choses au mieux : vous êtes heureux; tout ce qu'on vous a dit parle en faveur de votre future femme : une fortune colossale, peu d'héritiers, un père octogénaire, une famille « à cheval » sur les principes religieux et une lignée de parentes d'une conduite irréprochable. Vous ne pouvez voir votre fiancée, mais vous pouvez vous imaginer sa beauté. Envoyez pour la voir votre mère, votre tante ou même votre sœur mariée. Votre envoyée se fait introduire par l'intermédiaire de votre commune *fianceuse* dans la famille de votre fiancée. Après nombre d'embrassades aux personnes présentes qu'elle n'avait jamais vues auparavant, une fois le café traditionnel pris et les compliments d'usage récités, votre envoyée fait part de vos intentions à la mère de votre fiancée; elle était déjà prévenue et bien prévenue. La chbineh intervient et demande à la mère d'appeler sa fille qui, pour ce jour, se pare de sa plus belle robe, se fardé (car vous nous avez appris à nous farder) et se met à la discrétion de votre parente; elle lui fait et lui offre le café. Celle-ci a le droit de la voir debout, assise, d'en mesurer la taille, d'en voir les dents, les jambes,

que sais-je?... Mes amis, j'ai honte de vous tout révéler et je crains que les femmes de nos camarades mariés ne me lisent et ne s'en scandalisent. Avant de s'en aller, elle doit jurer de ne rien dire à personne, si elle a découvert quelques défauts qu'on lui cachait. Un marchand qui vous vend son cheval ne fait pas autrement : il ne vous fait pas connaître ses défauts, c'est à vous de les voir et c'est à cet effet qu'il vous montre la bête. Si vous avez des chevaux coûteux, vous vous en débarrassez comme vous pouvez. Vous dupez, on vous dupe ; vous êtes malin, tant mieux, mais ne dites rien. Mais vous avez beaucoup de chance : votre fiancée est belle (lisez riche). C'est votre mère qui vous en fait le portrait, mais un portrait peu ressemblant et qui se ressent de l'accueil qu'on lui a fait et de la condition des parents.

Les mères sont toujours et partout les mêmes ; elles vous veulent le bonheur... ou la richesse, car chez vous, comme chez nous, n'est-ce pas synonyme ?

Il ne vous reste plus maintenant que le prix à débattre. Mes compatriotes s'entêtent à appeler cela une dot, puisqu'elle sert, me disent-ils, à acheter des robes et des bijoux pour votre femme. J'y souseris volontiers, pourvu qu'ils ne se fâchent pas et qu'ils ne me gardent pas rancune de ce que j'écris. Au fait, tout se marchande ici, comme « un mouton de Din-denault », même la dot d'une jeune fille. Les parents de votre fiancée font une enquête sur votre compte. Ils veulent savoir si vous êtes fonctionnaire du gouvernement (en Egypte, cet article est fort achalandé et bien coté sur le marché matrimonial, et en France n'en est-il pas de même?) ou si vous êtes adorateur de Bacchus — car il n'en manque pas, même parmi les Musulmans, malgré la défense formelle du Coran. — Ils s'enquièreent de l'impression qu'a faite sur vos parents leur « gentille demoiselle », car le prix... pardon, la dot, en dépend. Rarement le marchandage échoue. Vous vous en doutiez : Panurge n'a-t-il pas fini par acheter son mouton ? Il y a toujours de la bonne volonté de la part du père de la fiancée, bien qu'il fasse le difficile au début et proteste de l'excellente qualité de ce qu'il vous livre ; mais on finit toujours par tomber d'accord ; vous ne payerez pas plus de mille francs, et encore c'est « pour l'amour de vous », un garçon d'avenir, « élevé en France ». N'en croyez rien. C'est le prix courant. C'est peu, avouez-le, pour la fille d'un bēy ou d'un pacha. Si vous êtes musulman, vous lirez la Fatiha, c'est-à-dire que vous vous engagerez devant Dieu à ne pas revenir sur votre parole. Voulez-vous un conseil ? Lisez-la tout bas, ou faites semblant seulement de la lire. Vous verrez pourquoi. Si vous êtes copte, vous allez dans la maison de votre futur beau-père, mandataire de votre fiancée, avec votre père qui est votre mandataire, des parents, des amis et un prêtre. Des compliments, le café, quelques paroles banales, puis plus rien, un silence de mort. Le prêtre finit par demander publiquement aux deux mandataires s'ils se sont mis d'accord sur toute chose et surtout sur la dot. Il y a quelquefois malentendu et le marchandage recommence. Ah ! mes amis, il faut voir cela, c'est fort amusant.

— C'est mille francs, « souper des bains » compris.

— Non pas.

— C'est pourtant l'habitude.

— Au contraire.

— Nous l'avons cependant toujours fait ainsi.

Heureusement que le prêtre, qui a une érudition des plus approfondies (je vous jure que c'est seulement en matière de coutumes et d'usages), intervient et ne laisse pas s'envenimer la discussion. Il faut avouer qu'il est rare d'en arriver là, et généralement on est d'accord et vraiment d'accord. Il paraît même que quelquefois on ne paye presque rien, mais on dit en public, et il est facile de trouver des gens pour en répandre le bruit, on dit que la dot est de 2,500 francs. N'en croyez rien, c'est la dot des vieilles filles, et le secret ne tarde pas à transpirer.

Il faut toujours que sur le procès-verbal (le contrat de fiançailles ou de mariage) que dresse le prêtre, on inscrive le montant de la dot. Tous les invités doivent signer, et moi qui vous parle j'en ai signé deux ! Le mandataire du jeune homme remet à celui de la jeune fille un mouchoir bien emballé renfermant la dot. Ai-je besoin de vous dire que je n'ai pas poussé l'indiscrétion jusqu'à m'assurer que vraiment le mouchoir renfermait les mille francs que j'affirmais, en posant ma signature sur le contrat, avoir été payés devant moi. Je savais bien qu'ils n'y étaient pas, et j'ai signé et j'ai menti. Mais ne m'en gardez pas trop rancune. Qu'auriez-vous pu faire à ma place ? Heureusement, cela ne tire jamais à conséquence et les tribunaux n'ont rien à y voir.

Cela fait, tout le monde, debout, récite le *Pater* en copte (le Gabaniout) ou en arabe, les mandataires aussi, mais tout bas, ou ils ne récitent rien. Vous devinez pourquoi ? On ne s'engage ainsi que devant Dieu — pas devant les hommes — ce serait plus grave. Vous pouvez alors revenir sur votre parole. « Les Escobars ! », dites-vous ; croyiez-vous donc qu'il n'y en a que parmi les très honorables membres de la respectable Compagnie de Jésus ? Vous vous trompiez ; il y a même des Escobars musulmans. Qui vous empêcherait de dire que vous n'avez rien lu ? Qui a vu ? Qui a entendu ? Il y a la perspective de l'enfer, c'est vrai, et notre enfer est même terrible. Confessez-vous donc, si vous êtes copte, à un prêtre pas trop sévère, et acceptez de bon gré le châtement qu'il vous inflige ; ou bien, si vous êtes musulman, jeûnez deux mois par an, le Ramadan et le Chawal, au lieu du seul Ramadan. Il paraît que vous vous réconciliez ainsi sûrement avec le ciel, et même que vous ne visiterez pas le purgatoire, puisque nous n'y croyons pas.

J'allais oublier la dot. Si c'est vous qui rompez, vous la perdez sûrement, et personne au monde ne pourrait vous la faire restituer. Perdre mille francs ! Il y a là de quoi acheter la plus jolie des bicyclettes et pédaler sur le chemin de Saint-Cloud à Paris.

Ainsi vous rompez. Ah ! puisque vous rompez, c'est que votre fiancée est... dispensez-moi de finir, c'est absurde. Moi qui connais mes compatriotes (au féminin), je ne romprais pas. Je sais qu'on tombe de Charybde en Scylla. Pourquoi rompre ? Pourquoi celle-ci plutôt que celle-là ? Est-ce que votre fiancée est capable d'être une mauvaise femme, indocile ? Elles sont toutes les mêmes, nos filles, je vous assure : sans volonté, sans idée, ne rêvant qu'à vous obéir, fussiez-vous le plus brutal et le plus méchant des maris, qu'à être votre esclave, votre « chose ». Si c'est l'argent qui

vous fait rompre, avouez donc qu'on a raison de vous voler votre dot.

Pendant tout le temps des fiançailles, que peut faire, que peut penser la fiancée? Malheureusement pour moi, je n'ai pas de sœur à marier, je ne puis donc vous renseigner. Je répondrais volontiers qu'elle ne pense à rien; mais j'aurais peur de voir un de vos anciens condisciples taxé de calomnie... D'ailleurs la jeune fille n'est pas sans éprouver une inquiétude : changer de maison, d'habitudes, de maître, tout cela a son importance. Elle a entendu dire que quelque sganarelle du voisinage a rossé sa femme et elle a même vu — je confie cela à votre discrétion — son père en user de la sorte avec sa mère. Qui sait, grand Dieu! si un jour ce ne sera pas son tour d'être battue?

Je vous étonnerais, sans doute, mes amis, en vous disant que l'idée de famille manque chez nous. On se marie avec une femme qu'on n'a pas vue, qui n'a rien vu, qui n'est peut-être pas sortie de la maison paternelle avant le mariage et qui est d'une ignorance! Incapable de soutenir une conversation sérieuse, elle vous donnera le dégoût « du home » si vous êtes tant soit peu nerveux. On trouve tout naturel ici qu'un homme marié passe ses soirées au café, au cabaret, dans les salles de danse (et quelle danse!), sans jamais se soucier de sa femme, qui, à son tour, ne pense qu'à être tranquille, qu'à faire le ménage et surtout à éviter les injures et les coups. C'est là le suprême bonheur pour elle. Voyez, mes amis, quelles épouses pour nous soutenir dans la lutte pour la vie, pour être les premières éducatrices de nos enfants! Il y a une pléiade de jeunes gens, en majorité chrétiens malheureusement, qui, attristés par ce spectacle navrant, convaincus que tous nos malheurs viennent de là, ont entrepris courageusement de faire disparaître nos préjugés funestes. Si l'*Alliance française* pouvait connaître l'influence considérable que les missionnaires américains exercent par l'intermédiaire de leurs nombreuses écoles de filles sur les habitants de la Haute-Egypte, elle nous viendrait en aide, et contribuerait puissamment en même temps à relever votre prestige que nous, les amis de la France, nous voyons avec tristesse s'affaiblir de jour en jour.

Ce n'est peut-être pas ici qu'il conviendrait de faire appel à la générosité de cette société. Mais, si éloigné, que puis-je faire autrement?

N'y a-t-il personne parmi vous, mes chers amis, qui, touché de pitié, ne consente à plaider un peu en faveur de ces pauvres Egyptiennes? Combien je lui en serais reconnaissant!

Monsieur le Président, me permettez-vous de m'adresser à votre patriotisme éclairé et de vous solliciter? Parmi vos nombreux amis de Paris, il y en a sans doute qui sont membres influents de l'*Alliance française*. Ne voudriez-vous pas faire quelque chose pour l'Egypte, pour la France?

W. WASSER.

LA MAURIENNE ET SES ÉCOLES

La Maurienne est formée par la vallée de l'Arc, torrent qui descend de la Lévanna et va se jeter dans l'Isère après un parcours d'environ 135 kilomètres, en dessinant un « arc » dont le massif de la Vanoise pourrait représenter une partie de la corde.

Assez large dans sa partie inférieure, 1.500 mètres environ, elle se rétrécit à mesure qu'on la remonte, et, à certains endroits, devient tellement étroite, que la rivière, la route et le chemin de fer en occupent toute la largeur : celle-ci est quelquefois même insuffisante pour laisser place à la voie ferrée, qui passe alors sous des tunnels.

Un touriste qui, pendant la bonne saison, remonterait à pied le cours de l'Arc, depuis son confluent avec l'Isère (300 mètres d'altitude) jusqu'à la source de sa branche inférieure (2.200 mètres) au pied du glacier, jouirait d'un merveilleux spectacle dont le décor change presque à chaque pas. A la partie inférieure, les pentes voisines sont relativement douces et couvertes de cultures, de forêts épaisses dans lesquelles dominent les résineux, et enfin de pâturages qui sont une des richesses du pays. Plus on s'élève, plus ces pentes deviennent abruptes ; les pins, sapins ou mélèzes forment alors à eux seuls les forêts qui couvrent les flancs de la montagne jusqu'à une altitude d'environ 2.000 mètres. Au delà de cette limite, les arbres disparaissent : de chaque côté de la vallée on n'aperçoit plus que des rochers souvent presque à pic, couverts d'une herbe fine et odorante que broutent des milliers de moutons, originaires de la Camargue.

De chaque côté de la vallée principale viennent aboutir de petites vallées secondaires, quelquefois de simples ravins parcourus par des torrents souvent dévastateurs, qui, bondissant de roche en roche, forment des cascades magnifiques, surtout au printemps et à l'automne. Pendant l'hiver l'aspect devient triste, désolé même ; la neige recouvre tout le pays ; les accidents de terrain s'effacent ; mais malheur au voyageur imprudent qui s'écarterait des sentiers battus ! il risquerait fort de disparaître dans quelque trou ou de rouler dans un ravin qui conserverait son cadavre jusqu'au prochain dégel.

La flore de la région est excessivement riche, surtout dans la haute montagne, où les plantes aromatiques abondent.

Il est impossible d'indiquer d'une façon précise quel est le climat du pays, au point de vue de la température tout au moins, car on comprend que celle-ci s'abaisse de plus en plus à mesure que l'altitude devient plus grande ; mais, si l'on excepte les parties basses de la vallée, l'atmosphère est généralement dépourvue d'humidité : pas de brouillards rappelant ceux de la Flandre ou de la Normandie, mais un ciel bleu qui donne déjà un avant-goût de celui de l'Italie.

La population est très disséminée : chaque commune est formée de nombreux villages souvent très éloignés les uns des autres, sinon en dis-

tance horizontale, tout au moins en distance verticale. Peu de routes pour relier entre elles ces différentes agglomérations. Les communications sont assurées par des chemins accessibles seulement aux mulets qui sont employés au transport des marchandises et des récoltes. Aussi, pour visiter les écoles de la circonscription, il serait imprudent de se costumer comme nos collègues des pays de plaines. Adieu l'élégance : de bons brodequins à larges semelles et solidement ferrés, des molletières emprisonnant bien la jambe, une canne ou un grand bâton également ferrés, voilà l'équipement qui convient. Pour compléter, quelques provisions et une petite fiole d'eau-de-vie pour combattre le froid et pour parer aux accidents imprévus.

Après quelque temps de séjour ici, je me demandais encore comment des êtres humains avaient osé construire des habitations dans des régions aussi élevées et aussi rudes. On trouve en effet des villages jusqu'à plus de 2.000 mètres d'altitude. Deux d'entre eux, pourvus chacun d'une école, sont à 2.045 mètres. Là, l'hiver règne en maître pendant sept à huit mois de l'année. Ceux qui sont situés de 1.400 à 1.800 mètres sont très nombreux.

Il faut avoir parcouru ces endroits pendant l'hiver pour se rendre compte de ce qu'est la vie des habitants de ces hautes régions. Souvent dans l'impossibilité de communiquer avec les villages voisins, ou tout au moins ne pouvant avoir avec ces derniers que des relations intermittentes pendant la mauvaise saison, les montagnards se confinent dans l'écurie.

Dans certaines parties de la Savoie que j'ai pu visiter, ces écuries sont assez bien tenues : les animaux domestiques sont relégués le long des parois : le milieu, garni d'un plancher, sert de salon et de salle à manger ; au-dessus des cabanes où vivent les moutons sont disposés les lits. Cette organisation donne encore un air de bien-être, surtout quand la propreté est aussi complète que le comporte la destination du local. Mais, en Maurienne, je n'ai jamais trouvé une installation aussi « confortable ». Tout est pêle-mêle : hommes, femmes, vaches, mulets, chèvres, moutons, poules et cochons. La chaleur animale de tous ces êtres entassés remplace celle du poêle, qui existe pourtant, mais qui n'est guère allumé que pour la cuisson des aliments. Ceux-ci sont surtout formés de pain de seigle (le paysan ne mange du pain blanc que le dimanche), de pâtes, de riz, de polente (farine de maïs) et de tome (fromage). Pas de vin, bien qu'on en récolte de très bon dans la basse Maurienne et jusqu'à une altitude 4.000 mètres ; le vigneron aime mieux vendre son vin que de le boire.

Dire qu'un étranger respire librement dans un tel local, serait mentir ; et, pour ma part, je me souviendrai toujours du premier déjeuner que je fis dans une de ces salles à manger peu ordinaires. Mes poumons furent d'abord un bon quart d'heure avant de reprendre leur fonctionnement régulier qui avait été fortement compromis par l'odeur d'ammoniaque qui se dégagait de la litière, puis j'attaquai une omelette, seul et unique plat de mon repas. Heureusement, j'avais une faim féroce : cela me permit de ne pas faire trop attention à la propreté de la poêle dans laquelle ladite omelette avait été confectionnée. D'une façon générale, ces ustens-

siles ne se lavent pas. A quoi bon ! La cuisine suivante fait disparaître les traces laissées par la confection du plat précédent.

Si l'écurie est l'habitation d'hiver, la grange est très souvent celle d'été. Là, comme dans le premier cas, on constate une promiscuité qui ne doit pas être sans produire quelques accrocs à la morale la plus élémentaire.

Ces conditions hygiéniques déplorables, la situation de certains villages bâtis « à l'envers », c'est-à-dire sur le versant nord de la montagne et où le soleil ne fait que rarement son apparition, les marécages qui existaient autrefois dans le fond de la vallée et qui n'ont pas encore tout à fait disparu, enfin l'hérédité, expliquent le nombre relativement considérable de crétins et de goitreux qui font tache au milieu de la portion saine de la population. Mais, heureusement, le nombre de ces déshérités tend à diminuer de plus en plus; et ce qui prouve bien que l'amélioration des conditions hygiéniques joue un grand rôle dans l'amélioration de la race, c'est que, lorsqu'un incendie (et ceux-ci sont fréquents) a détruit tout ou partie d'un village, on constate, après un certain nombre d'années, alors que les maisons ont été rétablies dans des conditions meilleures, que le nombre des crétins et des goitreux a diminué.

A part les exceptions dont il vient d'être question, les Maurianais sont des hommes solides, bien découplés, de taille généralement bien au-dessus de la moyenne — je parle surtout des montagnards; — ils sont intelligents, mais têtus. Quand ils se sont mis une idée dans la tête, il est bien difficile de la leur faire abandonner. Tenaces dans leurs haines, ils emploient tous les moyens, bons ou mauvais, pour arriver à leur but. Lorsqu'ils en veulent à quelque pauvre instituteur, souvent bien innocent de ce dont on l'accuse, ils n'ont de repos que quand ils l'ont forcé, par leurs tracasseries, à abandonner la place. Mais il est juste aussi de dire qu'ils sont aussi tenaces dans leurs amitiés, bien ou mal placées.

Chez eux, le sentiment religieux est très développé; mais, dans la plupart des cas, ce sentiment est irréfléchi, et tient souvent plus de la superstition que de la religion proprement dite. Ils vont à la messe, se confessent, mais ne se montrent pas toujours des modèles de probité dans leurs transactions. On a trop vanté aussi, je crois, chez ces populations montagnardes, le respect de la parole donnée: « Les paroles s'en vont, les écrits restent ». Je conseille à un collègue qui viendrait débiter ici de ne pas trop oublier cette maxime.

Il est certain que les différentes populations de la région n'appartiennent pas à une race unique. La Maurienne a été parcourue tant de fois par des peuples ou peuplades différentes, que chacune d'elles a dû y laisser quelques colonies.

Par suite de la difficulté des communications, peut-être aussi à cause des antipathies naturelles existant entre les habitants des différentes communes, les unions se sont faites surtout entre personnes d'un même village ou de villages voisins. Il en résulte que les caractères de la race primitive ont pu se conserver jusqu'ici, en partie tout au moins. Pour les mêmes raisons on trouve des patois qui diffèrent de village à village ou de région à région, et dans lesquels on rencontre, paraît-il, quantité de

mots encore reconnaissables, et provenant du vocabulaire des premiers occupants (1).

De même, dans chaque commune, les femmes ont un costume particulier qui permet de reconnaître à première vue leur origine. Dans leur ensemble, ces costumes se composent surtout d'une jupe en gros drap agrémenté de bandes d'étoffes de différentes couleurs, et d'un corsage également en drap bleu. Pas de taille: la poitrine est serrée par une large ceinture brodée plus ou moins richement et qui fait ressembler la femme à un vrai paquet de linge. En général, un tablier de soie, et, autour du cou, la pointe retombant sur le dos, un mouchoir aux vives couleurs. Quant à la coiffure, elle présente de très grandes variétés.

A une certaine distance, il est le plus souvent impossible de dire si l'on a devant soi une jeune fille de quinze ans ou une femme de soixante. Faits en drap du pays, ces costumes paraissent à peu près inusables et se transmettent de génération en génération.

Dans quelques localités, les prétendants à la main d'une jeune fille n'ont pas besoin de s'informer près des parents de la valeur de la dot qu'apportera leur future: le nombre de galons cousus au bas de la robe indique à tous quelle est la quantité de sacs d'écus qui constituera son apport.

Depuis longtemps les écoles ont été très répandues en Maurienne. Au moment de l'annexion, par exemple, auparavant même, chaque village avait son école entretenue par les municipalités, mais surtout par des revenus provenant de legs faits par des personnes généreuses. Je ne connais pas une seule commune qui ne possède ainsi des sommes, souvent considérables, primitivement affectées au service de l'instruction primaire, mais qui, aujourd'hui que l'Etat a pris à sa charge le traitement des maîtres, sont bien souvent détournées de leur première destination. Dans certaines localités il existe des revenus atteignant ou dépassant 600 francs, dont une faible partie est versée dans la Caisse des écoles.

La plupart de ces écoles étaient temporaires et n'étaient ouvertes que pendant trois, quatre, cinq ou six mois au plus, pendant l'hiver. Beaucoup étaient dirigées par des maîtres venant d'Italie, surtout d'Oulles et de Bardonnèche, et qui se louaient pour la durée de la scolarité à un prix variant de quarante ou cinquante francs à cent cinquante ou deux cents francs.

D'après ce que nous venons de dire des habitations ordinaires, il est facile de deviner ce que pouvaient être les locaux scolaires d'autrefois.

L'écurie servait aussi de salle de classe; les animaux, s'ils n'apprenaient pas à lire, remplaçaient le calorifère absent. L'air se renouvelait par la porte quand celle-ci était ouverte, la lumière entrait par de petites

(1) Le français est parlé dans toute la Maurienne; mais, dans leurs relations entre eux, les Maurianais emploient le ou les patois. — C'est en 1537 que François I^{er}, après s'être emparé de la Maurienne, décida que les actes devaient être rédigés en français. Jusqu'à cette époque le latin était seul employé.

fenêtres dont les vitres étaient souvent remplacées par du papier huilé ! Maîtres et élèves respiraient comme ils pouvaient.

Il ne faudrait pas remonter bien loin pour retrouver cet état de choses, car, aujourd'hui, il existe encore trois écoles établies dans des écuries. Dans l'une d'elles (village de l'Ecot à 2.045 mètres d'altitude), le chauffage continue à être assuré par les bestiaux qui l'habitent. On a retiré les deux autres animaux qui y prenaient encore leurs ébats il y a deux ans seulement ; mais la salle sert à la fois de classe, de cuisine, de salle à manger, et de chambre à coucher. Heureusement que tout cela va disparaître, car deux maisons confortables sont actuellement en construction.

Dans les autres villages les conditions sont bien meilleures ; mais il reste toujours beaucoup à faire pour améliorer la situation au point de vue matériel.

Depuis un certain nombre d'années, la plupart des écoles temporaires ont été transformées en écoles annuelles ; néanmoins il en existe encore 86 dans le département de la Savoie, dont 27 pour le seul arrondissement de Saint-Jean-de-Maurienne.

Cette organisation particulière a l'inconvénient de laisser 86 maîtres ou maîtresses sans traitement pendant une partie de l'année, car il est bien évident que les instituteurs ne sont payés que pendant la durée de la classe qu'ils dirigent. N'était ce grave défaut, les écoles temporaires auraient beaucoup plus de raison d'être que les écoles annuelles dans un grand nombre de villages de la montagne, car la fréquentation, très bonne en hiver, devient très mauvaise, quelquefois nulle en été. Pendant la mauvaise saison, toutes les places sont occupées ; la salle est souvent même trop petite pour contenir tous les élèves plus ou moins studieux qui s'y pressent ; mais, aux premiers beaux jours, les écoliers disparaissent pour aller travailler aux champs, garder les bestiaux dans la montagne, ou simplement vagabonder.

En général, les parents ne font aucun effort pour maintenir leurs enfants en classe pendant toute l'année ; ils ne se privent d'aucun des services qu'ils peuvent en espérer, si minimes soient-ils.

Si la fréquentation est régulière pendant l'hiver, c'est évidemment parce que les pères de famille comprennent l'utilité de l'instruction ; mais aussi parce que les enfants, ne pouvant aller dans les champs couverts de neige, seraient une gêne à la maison, ou plutôt à l'écurie, et alors on les confie aux soins de l'instituteur ou de l'institutrice. C'est pour ces motifs qu'il n'est pas rare de voir des jeunes gens de 16 à 17 ans sur les bancs de l'école.

L'année dernière, deux candidats au certificat d'études avaient l'un 19 ans, l'autre 20 ans. Une autre cause qui produit la désertion des classes en été, c'est l'inalpage. Dès que la neige est fondue, une partie de la population va conduire les troupeaux dans les pâturages des régions supérieures à des distances souvent très grandes du village. Les enfants suivent leurs parents ; tout le monde habite les chalets jusqu'à l'apparition de la neige, sauf les hommes qui redescendent pour les travaux agricoles. A un moment donné, on avait essayé d'établir des sortes d'écoles volantes

qui suivaient les enfants ; mais les résultats ont été nuls et l'essai n'a pas été continué, car, en réalité, le vrai motif de la désertion des classes pendant la bonne saison, ce n'est pas seulement le travail des champs ou l'éloignement des élèves, c'est surtout l'indifférence des parents. Ceux-ci, conservant le souvenir des anciennes écoles temporaires, trouvent inutile une fréquentation de toute l'année. Ainsi ayant, à différentes reprises, fait des reproches à des parents qui laissaient vagabonder leurs enfants au lieu de les envoyer en classe, il m'a été répondu : « Oh ! monsieur ! pendant l'été, les enfants sont mieux dehors que dedans ; il faut bien qu'ils courent et qu'ils respirent le grand air ».

Et la loi sur l'obligation ? dira-t-on. Et les commissions scolaires ? Dans la montagne, il est impossible actuellement de faire appliquer la loi, car tous ceux qui seraient chargés de la faire respecter sont les premiers à la violer. Pour arriver à un résultat, il faudrait modifier complètement la composition des Commissions scolaires.

Dans la circonscription, il s'opère une transformation graduelle des écoles spéciales en écoles mixtes à deux ou trois classes superposées. Dans beaucoup de localités l'école spéciale aux garçons et l'école spéciale aux filles ont été remplacées par une école mixte à deux classes, l'instituteur se chargeant des enfants, garçons et filles les plus âgés, l'institutrice des plus jeunes élèves. Cette organisation n'est possible que dans les communes où l'instituteur est marié à l'institutrice, et elle n'a été établie qu'avec le consentement des municipalités.

Mais partout où elle existe, les parents et les maîtres sont très satisfaits des résultats obtenus. Chaque classe ne comprenant que deux cours, au maximum, les instituteurs ne sont plus obligés de partager leur temps entre trois, et même quatre divisions : il en résulte des progrès plus rapides. Quant à la morale, elle n'est nullement compromise, quoiqu'en disent les détracteurs de ce système.

On ne peut parler de la Savoie et de la Maurienne en particulier sans signaler un véritable fléau : l'émigration des enfants.

Sur une population scolaire comprenant 4,200 garçons âgés de plus de 6 ans, 381 de ces derniers ont émigré cette année, dont 331 pour être ramoneurs, les 50 autres exerçant la profession de décroqueur et de colporteur. Sur ces 331 ramoneurs, 406 seulement sont conduits par leurs parents ; 225 sont loués à des étrangers qui les exploitent.

Les contrats de louage passés entre les maîtres ramoneurs et les parents des « nègres blancs » sont généralement tenus secrets ; cependant je suis parvenu à me procurer la copie de l'un d'entre eux :

« Je déclare, moi, Favre Novel S., cultivateur à Saint-Colomban-des-Villards, devoir au sieur B. ... (Joseph), garde champêtre à Saint-Colomban-des-Villards, la somme de cent quatre-vingt-cinq francs, « une paire de souliers et un chapeau pour mérite et salaire de son fils « Saturnin qu'il me loue à partir de la fin septembre 1892 jusqu'à la fin

« avril 1893 pour être employé au ramonage des cheminées, et je promets de le payer à la fin avril sans difficulté de procès.

« *Bon pour la somme ci-dessus.*

Signé : FAVRE NOVEL S.... ».

Fait à Saint-Colomban-des-Villards le 15 août 1892.

Après renseignements pris, je n'ai jamais eu connaissance que des difficultés se voient élevées au sujet du paiement des billets de cette nature, et, s'il y en a eu, je crois que les tribunaux n'ont pas été saisis. On suppose qu'il doit exister une sorte de conseil de prud'hommes qui tranche en dernier ressort les contestations qui peuvent se produire.

Le salaire indiqué dans ce billet (185 francs) est un des plus élevés. Quelques-uns pourtant atteignent 200 francs, mais ils sont très rares. D'une façon générale, ils varient entre 80 et 150 francs et descendent même quelquefois à 50 francs. Ils dépendent de deux choses : de l'âge de l'enfant et de la durée de la location. La plupart des enfants qui émigrent sont âgés de 8 à 15 ans ; ils restent absents de 3 à 7 mois, la moyenne paraît être de 5 mois.

Quelques-unes de ces « hirondelles d'hiver » se dirigent vers Lyon, Grenoble et le midi, particulièrement la Provence, mais le plus grand nombre a pour objectif Paris ou ses environs, et surtout les provinces de l'est, la Bourgogne et la Champagne.

En outre de la somme payée aux parents par le maître ramoneur, celui-ci doit nourrir les enfants dont il a la garde ; mais, en pratique, c'est le contraire qui se produit : les petits ramoneurs doivent assurer leur subsistance et celle du patron en mendiant, et verser entre les mains de leur conducteur tous les sous qu'ils ont pu récolter en s'adressant aux âmes compatissantes. Pour s'assurer qu'ils ne dissimulent rien, ils sont soigneusement fouillés le soir.

Quant aux loques qui recouvrent les enfants, elles sont de circonstances et pour les besoins de la cause : grâce à elles, la récolte des sous est plus abondante. Cela est si vrai que lorsque des personnes généreuses donnent des vêtements, ceux-ci sont immédiatement vendus au fripier ou expédiés dans la famille, s'ils en valent la peine. De même, la suite dont ils ont la figure et les mains barbouillées, est le complément de leur costume : ce n'est pas toujours la conséquence du métier, car dès que les enfants se disposent à partir, leur premier soin est de se noircir le visage.

La charité faite à ces enfants est donc une charité mal placée, puisqu'ils n'en profitent pas. Le patron empêche tout, quitte à payer aux parents la somme convenue avec la paire de souliers, le chapeau et le modeste « complet » qui sont généralement exigés dans le contrat de louage.

Ce qu'il est bon de connaître aussi, ce sont les motifs qui poussent les parents à se débarrasser de leurs enfants pendant une partie de l'année. A ce sujet, il est triste de constater que, neuf fois sur dix, ce n'est pas la misère qui est cause de l'émigration. En règle générale, les familles qui envoient leurs enfants « en France » sont, sinon dans l'aisance, du moins hors des atteintes de la misère. C'est l'amour du lucre, l'habitude,

l'indifférence des parents pour leurs enfants qui sont les vraies causes de l'émigration. La légende du petit Savoyard

Un petit sou me rend la vie.

a fait son temps : elle ne répond pas à la réalité des faits.

Les enfants qui sont restés cinq ou six mois hors du logis reviennent généralement en classe dès leur rentrée; mais tous les maîtres sont unanimes à se plaindre de ces élèves. Quelques-uns pourtant de ces derniers font de rapides progrès, eu égard surtout à la faible durée de leur fréquentation; mais ce n'est là qu'une exception. Si, pendant leurs voyages successifs, l'intelligence s'est développée, si ces enfants ont enrichi quelque peu leur vocabulaire, ils ont aussi appris beaucoup de choses qu'ils devraient encore ignorer. Ils reviennent avec des habitudes de malpropreté, de paresse, de dissimulation, qu'il est ensuite impossible de leur faire perdre. L'amour de l'argent est développé de bonne heure chez eux, et l'insubordination, la maraude et le vol sont malheureusement trop fréquents à constater.

Les résultats de l'émigration sont donc absolument déplorables, et il serait nécessaire de réagir. Si les prescriptions de la loi sur le travail des enfants étaient rigoureusement appliquées, on parviendrait certainement à enrayer le mal, sinon à le faire disparaître complètement.

Les enfants ne sont pas seuls à émigrer; un grand nombre d'adultes quittent le pays pendant l'hiver pour aller « en France » gagner quelque argent. Sur une population totale de 52.700 âmes, 4.590 adultes ont quitté la Maurienne cette année, se dirigeant surtout vers Paris, Lyon, Grenoble et Marseille pour y exercer les professions de cocher, portefaix, garçon de café, colporteur. Dans le chiffre précédent sont comprises un certain nombre de femmes, une cinquantaine environ, qui accompagnent leurs maris, ou partent seules pour se placer comme femmes de ménage ou porteuses de pain. L'absence dure généralement de cinq à sept mois; mais beaucoup d'individus ne rentrent qu'au bout de plusieurs années, juste le temps d'amasser un petit pécule avec lequel ils achèteront quelques lopins de terre qui les feront vivre médiocrement, eux et leur famille.

Il est à remarquer que la Haute-Maurienne, formée des cantons de Lanslebourg (près du mont Cenis) et de Modane, ne fournit aucun émigrant, enfant ou adulte. Pourtant, les villages de cette région, dont l'altitude varie de 1.400 à 2.045 mètres, sont ceux où l'hiver est le plus rude et le plus long; mais il faut noter qu'ils sont situés le long de la frontière italienne et que les habitants trouvent une occupation dans la contrebande, en particulier celle des bestiaux, qui se fait sur une assez grande échelle.

Les 4.590 émigrants adultes se répartissent donc sur une population d'environ 40.000 âmes, ce qui donne une proportion de 4 0/0. Si on considère les enfants, on trouve que les 381 émigrants correspondent à une population scolaire d'environ 3.000 garçons âgés de plus de 6 ans, la proportion est donc ici de 13 0/0.

Toutes les communes sont loin de fournir le même contingent à l'é-

migration. Dans certaines d'entre elles quelques individus seulement quittent leur village; dans d'autres, au contraire, c'est la majorité des hommes valides qui va chercher ailleurs un travail plus rémunérateur.

L'émigration reste à peu près stationnaire; elle est plutôt en décroissance pour les enfants, mais elle tend à augmenter en ce qui concerne les adultes.

Il y aurait encore beaucoup à dire soit sur les questions précédentes que je n'ai fait qu'effleurer, soit sur le pays en lui-même dont les curiosités naturelles sont encore peu connues; mais le champ serait trop vaste et je m'arrête, ne voulant pas abuser de votre patience. GÉRARD.

STATUTS

(2 juillet 1883)

Art. 1^{er}. — Il est fondé une Société entre les anciens Élèves de l'École normale supérieure d'enseignement primaire. Cette Société prend le nom de :

Société amicale des anciens Élèves de Saint-Cloud.

Art. 2. — La Société a pour but d'entretenir entre ses membres des rapports de bonne confraternité.

Art. 3. — La Société pourra accorder des secours à ceux de ses membres qu'elle jugera en avoir besoin, sans jamais y être tenue en droit.

Les veuves des sociétaires et leurs enfants pourront participer à ces secours.

La Commission décidera des sommes à accorder.

Art. 4. — La Société comprend des membres actifs et des membres honoraires.

Les Élèves de l'École peuvent y être admis dès leur entrée à l'établissement.

Art. 5. — Sera admise comme membre honoraire toute personne qui versera une cotisation annuelle d'au moins 40 francs ou une somme de 100 francs en une seule fois.

Art. 6. — Les ressources de la Société se composent :

1^o Des cotisations des membres actifs fixées à 40 francs pour l'année d'admission et à 6 francs pour chacune des années suivantes ;

2^o Des sommes versées par les membres honoraires.

Art. 7. — Les cotisations sont exigibles dans les quatre premiers mois de l'année courante.

Tout membre qui aura négligé de payer sa cotisation pendant deux années consécutives sera considéré comme démissionnaire.

Art. 8. — La Société est administrée par une Commission de neuf membres, dont six au moins sont pris parmi les membres actifs.

La Commission sera élue en Assemblée générale, et renouvelable par tiers tous les ans. Le sort décidera des deux premiers tiers sortants. Les membres sortants pourront être réélus.

Art. 9. — La Commission choisira, parmi ses membres, un président, un vice-président, un secrétaire et un trésorier.

Le Directeur de l'École est président d'honneur.

Art. 10. — La présence de cinq membres sera nécessaire pour que les délibérations de la Commission soient valables.

Art. 11. — Le trésorier sera chargé des fonds ; il n'en pourra disposer qu'en vertu d'une délibération de la Commission et sur un mandat signé du président.

Les excédents de recettes disponibles seront placés à la Caisse d'épargne postale, en rentes sur l'Etat ou en obligations des Compagnies auxquelles un minimum d'intérêt est garanti par l'Etat.

Art. 12. — Chaque année il sera rendu un compte détaillé des recettes et des dépenses, qui sera présenté au nom de la Commission à l'approbation de l'Assemblée générale.

Art. 13. — Une réunion générale aura lieu chaque année dans les quinze jours qui suivront l'ouverture des grandes vacances.

Dans le cas où une circonstance particulière (Congrès pédagogique Exposition, etc.) appellerait à Paris un grand nombre de sociétaires, la Commission pourrait en profiter pour modifier la date de la réunion générale.

Art. 14. — Toute discussion ou délibération sur un sujet étranger au but de l'institution de la Société, tel qu'il est défini par les art. 2 et 3 des présents statuts, est expressément interdite.

Art. 15. — Un bulletin sera publié tous les ans par les soins de la Commission, après la réunion générale.

Un exemplaire sera adressé à chacun des sociétaires.

Art. 16. — Toute demande de revision devra être communiquée par écrit au président de la Commission avant le 15 juin ; elle sera inscrite à l'ordre du jour sur les lettres de convocation.

La revision ne pourra être acceptée par l'Assemblée générale qu'à la majorité des deux tiers des votes exprimés.

Ces modifications ne seront exécutoires qu'après qu'elles auront été autorisées, s'il y a lieu, par l'administration préfectorale.

Art. 17. — La dissolution de la Société ne pourra être prononcée que suivant les formes prescrites par l'article précédent.

Art. 18. — Dans le cas de dissolution, l'Assemblée générale décidera, à la majorité absolue des suffrages exprimés, de l'emploi du capital.

Ont signé : BALLAND, PÉRÉ, BACCUS, JOURNET, PERRIN, SÉJOURNÉ, MATHIEU (Georges), MERGIER, LIODON, MOENNER, DUVOISIN, GOUGÈRE, ROBERT, CLÉAU, ADAM, REYNAUD, MARTIN, CHEVALLIER, DOUCHEZ, CAUSARD, MIRGUET, CHAUX, BRISSET, BAILLE, MATHIEU (Louis), RESTOUIN, GOUMON, GIROD, FERRIÉ, POIREL, ESCANDE.

Le Préfet de Seine-et-Oise, officier de la Légion d'honneur,

Vu l'avis de M. le Maire de Saint-Cloud, en date du 30 juin dernier,

Autorise l'association dite : **Société amicale des anciens Élèves de Saint-Cloud** à se constituer légalement en vertu de l'art. 291 du Code pénal, et conformément aux présents statuts, sous la réserve qu'il ne sera apporté aucune modification à ces statuts sans son assentiment préalable.

Versailles, le 7 juillet 1883.

LE PRÉFET DE SEINE-ET-OISE.

Pour le Préfet :

Le Secrétaire général délégué :

G. MASTIER.



RÈGLEMENT INTÉRIEUR

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ARRÊTÉ DANS LA SÉANCE DU 23 JUILLET 1883

—

Art. 1^{er}. — Toute demande de secours devra être faite et motivée par écrit et adressée au Secrétaire, qui en saisira le Conseil dans le plus bref délai.

Art. 2. — Le Conseil ne votera de secours que pour une année. Il ne renouvellera un secours que sur une demande présentée dans la même forme que la première.

Art. 3. — Le Conseil déterminera chaque année, d'après l'état de la Caisse, le chiffre maximum des secours qui pourront être accordés.

Art. 4. — Le Conseil établira, à la fin de chaque année, la liste des membres que la Société aura perdus. Il fera imprimer les notices nécrologiques écrites par les sociétaires en mémoire de ces membres.

Art. 5. — Le Trésorier devra placer les fonds disponibles de la Société, aussitôt qu'ils dépasseront la somme de 500 francs.

Art. 6. — Le Secrétaire sera chargé de la correspondance, du dépôt des papiers et registres, de la rédaction des délibérations ; il surveillera l'impression des pièces qui sont publiées, et particulièrement du Bulletin annuel, où sera inséré le rapport du Trésorier, prévu par l'art. 13 des Statuts.

Le Secrétaire,
D. BAILLE.

Le Président,
PAUL BOITEAU.